



CTB NIGER



RAPPORT FINAL

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE
L'IRRIGATION DANS LA REGION DE
TILLABERI (PDIT)**

NER0602211

VERSION FINALE



TABLE DES MATIÈRES

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION	4
2. APPRECIATION	6
3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION.....	8
4. ANNEXES	24

LISTE DES ABREVIATIONS

AT	: Assistant Technique
ATJ	: Assistant Technique Junior
BI	: Boutique d'Intrants
CCA	: Cellule de Coordination et d'Appui (Equipe projet)
CDA	: Chef de District Agricole
CEP	: Champ Ecole Paysan
COFOB	: Commission Foncière de Base
COFOCOM	: Commission Foncière Communale
COFODEP	: Commission Foncière Départementale
CPS	: Centre de Prestation de Services
CS	: Convention Spécifique
CTB	: Coopération Technique Belge
CTR	: Comité Technique Régional
DACPOR	: Direction de l'Action Coopérative et de la Promotion des Organisations Rurales.
DDDA	: Direction Départementale du Développement Agricole
DRDA	: Direction Régionale du Développement Agricole
DSA	: Direction des Statistiques Agricoles
DTF	: Dossier technique et Financier
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture
FCMN-Niya	: Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger
FIT	: Financial Information Tool.
GR	: Génie Rural
IMF	: Institution de Micro Finances
INRAN	: Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
JEP	: Jardin Ecole Paysan
LUCOP	: Programme de Lutte contre la Pauvreté (GTZ)
MAG	: Ministère de l'Agriculture
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
PDC	: Plan de Développement Communal
PDIT	: Projet de Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri
PIP2	: Projet de Promotion de l'Irrigation Privée Phase 2.
PP	: Programme Pilote
PVDT	: Projet de Valorisation des eaux dans les régions de Dosso et Tillabéri
RECA	: Réseau des Chambres d'Agriculture
SDGR	: Service Départemental du Génie Rural
SDR	: Stratégie de Développement Rural
SIG	: Système d'Information Géographique
SMCL	: Structure Mixte de Concertation Locale
ST	: Services Techniques
STD	: Service Technique Déconcentré
UGP	: Unité de Gestion de Projet.

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

Projet de Lutte contre l'insécurité alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri. (PDIT)

NER 06 022 11

Pays :	REPUBLIQUE DU NIGER
Secteur et sous –secteur CAD :	Développement Rural / Sécurité alimentaire
Institution nationale ou régionale Chargée de l'exécution :	Ministère de l'Agriculture (MAG)
Agence d'exécution :	Coopération Technique Belge (CTB)
Nombre d'experts en coopération Internationale de la CTB :	02 AT + 01 ATJ
Durée de la prestation (selon AS/CS) :	60 mois.
Date de démarrage de la prestation :	
Selon AS/CS :	12 décembre 2007.
Effective :	1 ^{er} mai 2008
Date de clôture de la prestation :	
Selon AS/CS :	11 décembre 2012
Effective :	30 avril 2012
Modalités de gestion de la prestation :	COGESTION/REGIE
Budget total de la prestation :	4.000.000 euro
<i>dont : Cogestion</i>	<i>3.319.000 euros</i>
<i> Régie</i>	<i>681.000 euros</i>
Subvention Union Européenne ¹ :	2.024.521 euros
Période couverte par le rapport :	01 mai 2008 au 30 avril 2012

¹ Il s'agit d'une subvention complémentaire, d'un montant maximum de 2.024.521 euros, obtenue de l'Union Européenne dans le cadre de la Facilité Alimentaire.

Annexes		Oui	Non
1.	Résumé des résultats	X	
2.	Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	X	
3.	Taux de déboursement de la prestation	X	
4.	Personnel de la prestation	X	
5.	Sous-traitance et appels d'offres	X	
6.	Equipements	X	
7.	Formations	X	
8.	Bailleurs de fonds	X	
9.	Liste des investissements réalisés	X	
10.	Aperçu du positionnement des sites	X	
11.	Photographies	X	

2. APPRECIATION

1. - Très satisfaisant
 2. - Satisfaisant
 3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
 4. - Non satisfaisant
 X. - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE²		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	2	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? Le score est indiqué par rapport aux trois thèmes ci-dessous :		
a) Genre	2	1
b) Environnement	3	1
c) Economie sociale	2	1
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	2	2
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	1	2
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	4	3

PERFORMANCE³		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ⁴ ? (efficacité)	2	3
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	3
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	3	3
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) :		
a. Ressources financières?	2	1
b. Ressources humaines ?	2	3
c. Matériel et équipements ?	2	1

² Il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

³ Il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

⁴ Voir annexe 1 pour plus de détails

5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	2	3
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	2	3
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	4	3

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	2	3

EXPLICATION DE L'APPRÉCIATION

Responsable CTB de l'exécution

Malgré un contexte d'intervention difficile, le PDIT est arrivé à avoir un impact important en termes de sécurité alimentaire et d'augmentation des revenus des exploitants maraîchers de la cinquantaine de sites qu'il a appuyé. Plus de 4.000 familles ont été touchées et on peut compter que parmi les bénéficiaires directs du projet se trouve une majorité de femmes souvent très vulnérables.

Les éléments positifs qui ont contribué à cet impact, non négligeable, ne peuvent toutefois pas masquer que, du point de vue du Responsable CTB de l'exécution en tous cas, la prestation est insatisfaisante et ne doit pas être répétée sans avoir préalablement bien identifié toutes les faiblesses systémiques du domaine de la petite irrigation.

La durabilité de la plupart des actions, même celles qui ont été le plus appréciées par les bénéficiaires comme la fourniture d'intrants ou la pose de clôture grillagée, reste limitée.

Le PDIT de par sa conception et sa durée de mise en œuvre n'a pu, et ne pouvait, qu'apporter un soutien à court terme. Les problèmes socio-économiques des populations qui ont bénéficié de l'intervention restent énormes et ne pourront être surmontés que dans le cadre d'une approche plus économique, plus systémique et inscrite dans une plus longue durée.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

3.1. Objectif spécifique, orientations stratégiques et résultats attendus.

Le projet « Projet de Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri (PDIT) » est un projet de coopération directe bilatérale entre le Gouvernement du Niger et le Royaume de Belgique. Une Convention Spécifique a été signée entre les deux parties en date du 12 décembre 2007. Le budget de la contribution belge s'élève à 4.000.000 d'euros.

Depuis le 1er Octobre 2009 et pour une période de 25 mois, le Projet PDIT a bénéficié dans le cadre de la Facilité Alimentaire de l'Union Européenne d'une subvention complémentaire d'un montant maximum de 2.024.521 euros qui correspond à 50% du budget des activités programmées dans le délai des 25 mois. Cette Action de la Facilité Alimentaire a pris fin le 31 octobre 2011.

La contribution prévue du Niger est de 400.000 euros sous forme de la valorisation des apports du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (personnel mis à disposition, locaux) pour une moitié et de la contribution des bénéficiaires pour l'autre moitié.

L'objectif spécifique du PDIT est « La sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés par la pratique de l'irrigation ».

L'atteinte de l'objectif spécifique doit permettre au PDIT de contribuer durablement à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la Région de Tillabéri. Pour y parvenir, la mise en œuvre du projet est orientée vers trois résultats principaux.

- Résultat 1 : « La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la région de Tillabéri »
- Résultat 2 : « Des organisations paysannes (OP) sont formées et encadrées »
- Résultat 3 : « Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées ».

Initialement, le Résultat 2 prévoyait également le financement des organisations paysannes à travers un appui aux Institutions de Micro Finances. Cette dimension d'appui aux IMF et de mise en relation des OP et des IMF a été abandonnée après avoir constaté que les organisations de micro-finances étaient trop faibles pendant que le projet n'avait pas les moyens nécessaires pour un appui structurant. Une partie du budget initialement prévu pour cet appui a été utilisé pour soutenir la lutte contre l'insécurité alimentaire lors de la crise de 2010.

L'approche initialement retenue pour le PDIT repose sur les principes d'action suivants :

- Renforcement des capacités des acteurs au détriment d'une logique de réalisation directe : « Faire-faire », reposant sur un accompagnement rapproché des institutions partenaires pour renforcer leurs capacités et garantir ainsi la durabilité des résultats.
- Importance donnée au suivi, à l'évaluation et à la capitalisation.
- Recherche d'un impact visible sur la sécurité alimentaire des zones concernées.
- Consolidation de l'existant : en visant à renforcer les dynamiques en cours et à aider les populations à lever les principales contraintes.
- Participation des bénéficiaires au sens large, à toutes les étapes (participation à la conception des aménagements et aux modalités de gestion de la « redevance eau » par exemple).
- Approche systémique du développement de l'irrigation, s'attachant à lever l'ensemble des contraintes (techniques, gestion, organisation, ou financières).
- Subvention partielle des équipements (pas de crédit direct).
- Valorisation des compétences locales.
- Formation dans l'action et auto-formation (entre autres à travers des visites d'échange).
- Intégration du projet dans le processus de décentralisation.
- Prise en compte du rôle de la femme dans l'agriculture.

3.2. Atteinte de l'objectif spécifique.

Dans son ensemble, comme le montre le tableau ci-dessous, l'Objectif spécifique du Projet est plutôt atteint, avec une augmentation significative des revenus pour plus de 4.000 familles et une contribution substantielle à leur sécurité alimentaire.

INDICATEURS DU DTF	VALEUR ATTEINTE ⁵	COMMENTAIRES
I.1. % des exploitants touchés au début du projet qui ont augmenté d'au minimum 15% leurs revenus après l'aménagement de leur périmètre.	86%	<ul style="list-style-type: none"> Les revenus moyens pour la campagne 2010-11 sont de 91.109 FCFA par producteur, ou une augmentation de 63% par rapport à 2009. Ces revenus seront encore plus substantiels pour la campagne 2011-12.
I.2. % des périmètres maraîchers touchés par le projet qui sont fonctionnels durant au moins 6 mois par année.	100%	<ul style="list-style-type: none"> Tous les périmètres sont exploités en contre-saison. Le pourcentage mis en valeur est de 80% des superficies équipées.
I.3. % des familles qui déclarent que les cultures maraîchères apportent une contribution substantielle à leur sécurité alimentaire.	89%	<ul style="list-style-type: none"> En moyenne, 46% des revenus seraient utilisés pour l'achat de produits vivriers et 16% est investi dans l'achat de ruminants – surtout par les femmes.
I.4. Disponibilité des produits maraîchers et des produits maraîchers transformés au niveau des marchés de la région de Tillabéri.	Aucun indicateur disponible	<ul style="list-style-type: none"> Les produits sont disponibles mais il est difficile d'apprécier la contribution du projet aux éventuelles évolutions.
I.5. Evolution des prix des produits maraîchers au niveau des marchés de la région de Tillabéri.	Aucun indicateur disponible	<ul style="list-style-type: none"> Il est peu probable que les prix aient évolué du fait du projet.

Les interviews avec les bénéficiaires lors de l'évaluation finale ont confirmé que les revenus tirés de l'activité sont substantiels (en moyenne des bénéfices de 100.000 à 150.000 FCFA/campagne).

Le nombre de bénéficiaires effectifs (3.300) dépasse le nombre prévu (2.560), et leur profil cadre bien avec la stratégie du projet. Une grande majorité des bénéficiaires directs sont des femmes.

La majorité des bénéficiaires sont effectivement vulnérables avec un capital de production assez limité et des moyens très rudimentaires pour faire face aux crises alimentaires. Mais il a été constaté aussi la présence d'une couche de maraîchers plutôt nantis, souvent des propriétaires terriens qui pratiquaient déjà le maraîchage sur une certaine échelle avant l'arrivée du projet, qui combinent quelques-fois cette activité avec un travail rémunéré, qui ont une voix importante dans les décisions du groupement et un accès facilité aux informations et qui ont certainement bénéficié d'avantages supplémentaires grâce à l'intervention du projet.

Le degré de satisfaction des bénéficiaires est, de façon générale, très positif. Cette satisfaction est le plus souvent due à la disponibilité des intrants, à la clôture des périmètres et à un meilleur accès à l'eau. Quelques frustrations sont cependant notées sur les sites où les travaux n'ont pas pu être totalement terminés.

⁵ Selon les résultats de l'étude de suivi réalisée en 2011 auprès de 509 producteurs répartis sur 49 sites appuyés par le PDIT.

3.3. Atteinte des résultats intermédiaires en fonction des indicateurs retenus.

3.3.1. Résultat 1 : Amélioration de la maîtrise de l'eau.

Le tableau suivant présente le niveau atteint par les activités et les indicateurs liés au résultat 1.

ACTIVITÉS (DTF)	RÉALISATIONS
A.1. Identifier les sites de production et évaluer leurs potentialités	<ul style="list-style-type: none"> • Etude d'identification rapide en mai 2009 et mars 2010 • Etudes de faisabilité sur les sites identifiés
A.2. Appuyer les commissions foncières pour assurer la sécurisation foncière des exploitants	<ul style="list-style-type: none"> • 1 commission foncière appuyée (commune de Tamou) • 47 des 64 groupements disposent d'un document de sécurisation foncière
A.3. Améliorer l'accès à l'eau par la mise en place des petits périmètres irrigués	<ul style="list-style-type: none"> • 50 sites maraîchers améliorés avec : • 34.000 ml de clôtures installées • 21.120 ml de réseaux repris ou installés • 120 motopompes installées • 106 puits neufs et 140 ml de surcreusement
A.4. Appuyer les groupements de producteurs pour la gestion durable de l'eau d'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> • Appui des 4 agents relais aux groupements pour la gestion durable de l'eau d'irrigation • Mise en place de 22 Comités de gestion de l'eau • Groupements sensibilisés et 127 pompistes formés
A.5. Protéger les sites aménagés pour la sauvegarde de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la protection des sites maraichers en haies vives avec la fourniture de 52.300 plants (31.600 plants de gommier, 20.700 de <i>Bauhinia rufescens</i>) • 2 seuils en gabion (Marizame et Tillaré), 10 ha de demi-lunes à Tillaré
INDICATEURS (DTF)	RÉALISATIONS
I.1. Superficies (ha) consolidées et nouvelles aménagées par OP (H/F)	<ul style="list-style-type: none"> • 240 ha consolidées ou nouvellement aménagées • La superficie additionnelle mise en valeur en contre-saison est de 150 ha
I. 2. Nombre d'actes d'attribution fournis aux exploitants (H/F)	<ul style="list-style-type: none"> • 9 attributions formelles (8 dons, 1 vente) • 38 attestations de prêt • 18 groupements avec des arrangements informels
I.3. Nombre de comités de gestion mis en place dans les groupements	<ul style="list-style-type: none"> • 64 groupements avec leur Conseil et Bureau • Chaque groupement qui dispose de motopompes a un Comité de gestion et des pompistes formés et plus au moins fonctionnels (règlement de pompage et de redevance, tour d'eau)
I.4. Le taux de paiement des redevances eau pour les tributaires définitifs	<ul style="list-style-type: none"> • Le montant de la redevance est variable et le taux de paiement semble assez élevé.
I.5. Fréquence et durée des pannes des motopompes	<ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur n'a pas fait l'objet d'un suivi et le projet n'a pas été informée de pannes fréquentes ou persistantes

Sur l'ensemble des sites appuyés par le projet, l'accès et la maîtrise de l'eau sont aujourd'hui plus aisés ou mieux sécurisés qu'au démarrage de l'intervention.

Les superficies aménagées ou optimisées par le projet atteignent environ 250 ha et on peut estimer que les aménagements des sites maraîchers ont permis :

- D'optimiser les équipements d'irrigation et de protection des sites sur environ 200 ha.
- D'accroître les superficies équipées d'environ 80 ha.
- D'augmenter la superficie effectivement mise en valeur de près de 150 ha.

Les aménagements ont été réalisés en deux tranches principales, précédées par une « phase pilote » et suivies par des travaux correctifs et confortatifs. Dans la grande majorité des cas, le choix des sites a été pertinents et les options technologiques retenues, simples et en phase avec les capacités des groupements de maraîchers. Les clôtures grillagées, demandées par les bénéficiaires, sont fort appréciées mais elles ont représenté une partie importante du coût des aménagements et leur durabilité n'est pas garantie. Le projet a tenté de pérenniser la protection des périmètres avec des haies vives en complément des clôtures grillagées mais cela n'a pas bien réussi. Plus de cinquante mille plants ont été produits et distribués mais les membres des groupements n'ont pas trouvé prioritaire de les planter ou de les entretenir.

Le projet a été confronté à d'importantes faiblesses tout au long de la chaîne du processus d'aménagement des sites. Les études de faisabilité se sont avérées trop sommaires et la définition des aménagements à réaliser n'était pas toujours optimale. Les capacités techniques financières et organisationnelles des entreprises chargées de réaliser les travaux étaient également faibles et les compétences des structures chargées du contrôle se sont avérées limitées. Tant le maître d'ouvrage (Ministère de l'Agriculture) que l'équipe du projet n'ont pu rapidement porter un regard réellement critique sur le déficit de capacités des différents acteurs et il en a résulté, malgré les efforts de récupération par le projet, une exécution quantitative et qualitative des travaux d'aménagement moindre que prévu.

3.3.2. Résultat 2 : Renforcement des Organisations Paysannes.

Le tableau suivant présente le niveau atteint par les activités et les indicateurs liés au résultat 2.

ACTIVITÉS (DTF)	RÉALISATIONS
A.1. Elaborer un code de financement et dresser le parallèle entre l'offre et la demande de microcrédit des exploitants les plus vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de financement spécifique au projet a été élaboré mais n'a pas été exploité en raison de la modification de la stratégie / crédit. • Une étude sur les instruments financiers a mis en exergue les faibles capacités des IMF
A.2. Renforcer les capacités des IMF pour faciliter le crédit court et moyen terme pour le développement de l'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie a été modifiée : pas d'appui aux IMF, mais subvention des intrants aux groupements pour constituer un fonds de roulement
A.3. Renforcer des capacités de gestion financière des OP paysannes pour l'autogestion durable et rationnelle des périmètres irrigués	<ul style="list-style-type: none"> • 38 OP formées en vie associative • 22 Comités formés en gestion financière et l'eau • 127 pompistes formés • 64 groupements appuyés par Agent relais et CDA • Visites intersites (21 personnes) et au Bénin (projet FAFA-MC – 32 participants)
ACTIVITÉS RAJOUTÉES	RÉALISATIONS
A.X. Implication et renforcement des structures faïtières (activité du dossier Facilité Alimentaire)	<ul style="list-style-type: none"> • FCMN-Niya impliquée dans le choix des sites et dans l'approvisionnement en intrants pour les campagnes 2009/10 et 2010/11 • Mooriben impliquée dans l'accompagnement des 6 groupements de Danchandou • Equipement des services départementaux du MAG.
A.Y. Appui d'urgence à la crise alimentaire de 2010 (activité non-prévue)	<ul style="list-style-type: none"> • Appui financier au DNP-GCA (100.000 euros). • Appui au déstockage du bétail dans le département de Téra.

INDICATEURS	RÉALISATIONS
I.1. % de groupements fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> • 64 groupements, dont 55 agréés par la commune • Dynamiques variables
I.2. % de groupements adhérant à une Union	<ul style="list-style-type: none"> • 27 groupements, membres des Unions de la FCMN
I.3. % de groupements adhérant à une Fédération	<ul style="list-style-type: none"> • 6 groupements, membres d'une Union de Mooriben
I.4. % de groupements qui disposent d'un fonds de roulement (pour intrants et entretien)	<ul style="list-style-type: none"> • 64 groupements ont reçu des intrants, ce qui a conduit à la constitution d'un fonds – mais la valeur actuelle du fonds est inconnue et le plus souvent déjà érodée (vente en-dessous du coût réel) • Des provisions pour amortissement ne sont nulle part appliquées
I.5. % de groupements qui disposent d'outils de gestion et qui les utilisent	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les groupements utilisent certains outils, mais leur maîtrise est très partielle et la gestion est peu transparente.
I.6. % de groupements qui adhèrent à une boutique d'intrants	<ul style="list-style-type: none"> • 16 groupements adhèrent à une BI. • Collaboration directe avec 2 BI, plaidoyer pour 8 BI additionnelles dont une réalisée (Goureybio)

Même si la cohésion sociale des groupements reste variable, des dynamiques prometteuses sont constatées sur le terrain. Le plus souvent, les groupements disposent d'un agrément et d'un certificat de prêt pour le terrain mis en culture. L'extension ou la sécurisation des activités de maraîchage a induit une augmentation significative du nombre d'exploitants dans les groupements.

Le PDIT a organisé plusieurs sessions de formations pour les responsables de groupements maraîchers et a proposé des outils de gestion qui malheureusement restent encore faiblement maîtrisés. Le projet a également organisé des visites d'échanges et deux voyages d'études en dehors de la région de Tillabéri. Un de ces voyages a permis à plus de trente producteurs et productrices de se rendre dans le sud du Bénin où intervient un projet d'appui aux filières agricoles mis en œuvre avec l'appui de la CTB.

Le projet a également cherché à renforcer les OP faîtières notamment en impliquant la Fédération des Coopératives Maraîchères dans l'approvisionnement en intrants mais le résultat reste mitigé.

Le choix d'abandonner l'objectif de renforcement des IMF a été jugé pertinent lors de l'évaluation finale. En effet, la durée du projet était trop courte et les problèmes structurels des IMF trop importants pour espérer atteindre des résultats intéressants avec un niveau de risque acceptables.

Une partie du budget initialement prévu pour l'appui aux IMF a été utilisé pour soutenir la lutte contre l'insécurité alimentaire lors de la crise de 2010. Le projet a appuyé une opération de déstockage de bétail et a soutenu financièrement le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaire.

3.3.3. Résultat 3 : Augmentation et amélioration des productions horticoles.

Le tableau suivant présente le niveau atteint par les activités et les indicateurs liés au résultat 3.

ACTIVITÉS (DTF)	RÉALISATIONS
A.1. Appuyer les exploitants sur les aménagements pour la maîtrise des techniques de production horticole	<ul style="list-style-type: none"> • 14 groupements, sur 12 sites, appuyés en petit matériel agricole pour la campagne 2008-09 • Intrants fournis sur l'ensemble des sites : 280 T engrais + 3,3 T semences • Suivi et appui conseil de proximité par les CDA et 4 agents relais • Application des meilleures pratiques par les maraîchers de référence pour la culture d'oignon
A.2. Faciliter l'écoulement de la production des produits horticoles d'irrigation en saison sèche	<ul style="list-style-type: none"> • Etude sur l'évolution des prix – sans résultats • Appui ad hoc pour la commercialisation groupée des pommes de terre du groupement de Tillaré
A.3. Encourager la transformation et la conservation des produits horticoles pour augmenter la plus value et absorber les excédents	<ul style="list-style-type: none"> • 8 séchoirs ICARO et 9 aires de séchage installés • Formation de 40 producteurs et 4 CDA en séchage • Test comparatif de séchage et de conservation
A.4. Analyser les impacts du projet qui contribuent à augmenter la production et les revenus issus des périmètres irrigués	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête menée en mai-juin 2011 auprès de 509 producteurs : ✓ Revenu moyen tiré de l'activité = 91.000 F/pers ✓ Charges d'exploitation = 23.298 F/pers. ✓ Superficie moyenne exploitée = 335 m² / producteur
INDICATEURS (DTF)	RÉALISATIONS
I.1. Nombre de jardins écoles paysans fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> • 11 jardins écoles fonctionnels en 2010 • Approche remplacée par des maraîchers de référence et formateurs endogènes
I.2. Quantité d'intrants utilisés par les paysans	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des besoins couverts : subventionnés à 100% en 2008-09, à 50% en 2009-10 et comme « fonds de roulement » de l'OP en 2010-11 et 2011-12
I.3. Nombre de fiches techniques disponibles au niveau des groupements	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches sur l'oignon quelques-fois disponibles • Quelques fiches élaborées par d'autres projets (FCMN)
I.4. Nombre de techniques de production améliorées et développées avec les producteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques culturales sur l'oignon améliorées • Technique de production de tomate d'hivernage introduite
I.5. % des producteurs qui ont adopté ces nouvelles techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Oignons : relativement bien suivi par une portion sur chaque site avec fort potentiel de répliation à échelle dans le futur • Tomates d'hivernage sur 2 sites seulement (un site du PDIT et un site « annexe » du groupement à Kassani)
Autres indicateurs sur la transformation et la commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Ces activités n'ont pas été réalisées, à l'exception de l'installation des séchoirs et aires de séchage – qui ne sont plus utilisés pour la conservation des produits maraîchers

Les superficies mises en valeur et la production maraîchère ont augmenté de façon considérable au niveau de la plupart des périmètres maraîchers appuyés par le projet. C'est sans aucun doute la disponibilité, à des prix intéressants, à proximité et au moment opportun avec une garantie de qualité, qui a provoqué cet engouement.

Le projet a organisé et renforcé l'appui-conseil agricole en impliquant les agents des services techniques déconcentrés. Bien que des marges de progrès restent évidentes, l'application des

itinéraires techniques s'est améliorée mais reste variable en fonction de l'engagement du technicien et de l'entraide entre les maraîchers eux-mêmes.

3.4. Système de suivi-évaluation.

Bien que souligné dans les axes stratégiques de mise en œuvre du projet, aucun moyen humain et financier n'avait été prévu dans le Document Technique et Financier du projet et le système de suivi-évaluation n'a été formellement mis en place qu'à partir du mois de février 2011.

Un prestataire a été recruté au début du projet pour appuyer l'équipe à réaliser une étude de base, une mission a été confiée à la Direction des Statistiques Agricoles pour le suivi des prix agricoles et des conventions passées avec les services techniques déconcentrés de l'Agriculture pour recueillir dans le cadre des activités de suivi et d'appui aux producteurs les données sur la production des produits maraîchers. Ces données se sont révélées malheureusement peu exploitables.

Un assistant technique junior de la CTB a été présent au PDIT durant deux ans entre septembre 2009 et août 2011. Il a initié une base de données en lien avec un Système d'Informations Géographiques.

L'arrivée d'un Coordinateur des activités techniques en janvier 2010 a également renforcé le suivi des activités.

Suite aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours et de la SMCL, la mise en œuvre d'un système de suivi-évaluation plus formel a été encouragée sur la base d'un dispositif composé d'un cadre du ministère de l'Agriculture mis à la disposition de l'équipe du projet et d'un appui par un consultant extérieur. Le recrutement de ce dernier a pris beaucoup de temps pour être finalement annulé en février 2011.

Le Plan d'actions du projet pour le Suivi-Evaluation n'a en définitive été finalisé qu'en juillet 2011, beaucoup trop tard pour être opérationnel.

Malgré cette situation difficile, des données de suivi ont pu être relevées à travers une enquête réalisées auprès de plus de 500 producteurs à la fin de la campagne maraîchère 2010/2011. Le travail de suivi réalisé par les quatre agents-relais du projet ont permis également de relever un nombre important d'informations à partir de la mi 2010. Enfin, le Coordinateur Technique a réalisé une base de données informatique sur les activités réalisées au niveau de chaque groupement.

En termes d'évaluation, le PDIT a fait l'objet de trois évaluations externes, de quatre missions d'appui technique du siège de la CTB et de quatre missions de suivi de la part du Ministère de l'Agriculture⁶ ainsi que d'une mission de monitoring et d'une mission de suivi de la part de la Délégation de l'Union Européenne dans le cadre de la Facilité Alimentaire.

Toutes les missions de suivi, d'appui et d'évaluation ont souligné la pertinence du projet, le potentiel de la petite irrigation mais aussi les défis importants et les difficultés de mise en œuvre de l'intervention. Tous ces éléments sont largement décrits dans le rapport de l'évaluation finale.

⁶ Deux missions de la DEP, une mission de la direction des ressources animales (pour le déstockage) et une mission des Inspecteurs des services.

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

1. Problèmes et questions majeurs ayant influencé l'exécution de la prestation et tentatives de résolutions.

La prestation a démarré sur la base d'un Dossier Technique et Financier qui laissait beaucoup de questions en suspens et dont certains choix conceptuels étaient inappropriés ou discutables.

La durée de mise en œuvre du projet n'était certainement pas en phase avec :

- i. Ses ambitions ;
- ii. La connaissance partielle par la coopération belge du domaine de la petite irrigation au Niger et des modes opératoires et des capacités des partenaires/parties prenantes.
- iii. Les processus à suivre dans un contexte où les capacités –techniques, financières, organisationnelles- sont limitées.

Confrontés à plusieurs difficultés, le projet a tenté de les résoudre en développant une stratégie très opérationnelle et en mettant en œuvre les approches présentées dans le tableau ci-dessous.

Difficultés rencontrées	Tentatives de résolution
<ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses questions laissées en suspens lors de la formulation (Le DTF recommandait 14 études préalables au démarrage des activités). 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage des activités par une phase de « recherche action » appelée « Programme Pilote » et en phase avec le calendrier agricole. Son objectif était d'acquiescer les réponses à certaines questions laissées ouvertes dans le DTF tout en obtenant rapidement des résultats et un impact sur le terrain.
<ul style="list-style-type: none"> • Ambitions élevées en termes d'activités à réaliser dans un contexte où les capacités sont limitées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration géographique (au démarrage dans la vallée entre Tillabéri et Say. Ensuite extension sur quelques axes faciles d'accès). • Concentration thématique (abandon des activités de crédits, limitation des activités dans les domaines du foncier, de la transformation et de la commercialisation des produits maraîchers afin de se concentrer sur les aménagements de sites, la mise en valeur de ces sites et le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs). • Renforcement de l'équipe (Coordinateur technique, agent relais, ATJ, aide comptable).
<ul style="list-style-type: none"> • Délais de mise en œuvre très courts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration sur les thématiques ayant l'impact le plus important à court terme (l'augmentation de la production maraîchère). • Démarrage des activités sans attendre de participation des bénéficiaires. • Abandon des activités de crédit à moyen terme qui étaient incompatibles avec la durée de mise en œuvre du projet.
<ul style="list-style-type: none"> • Grande vulnérabilité de la majorité des bénéficiaires. Décalage avec la logique économique du maraîchage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune participation demandée aux bénéficiaires. • Subventionnement total des intrants mis à la disposition des groupements maraîchers. • Abandon des activités de crédits.
<ul style="list-style-type: none"> • Faible capacités des intervenants dans le domaine des aménagements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication plus grande du projet au niveau du suivi (implication des Ordonnateur et Co-Ordonnateur, multiplication des missions de terrain et des réunions de suivi, expertise extérieure).

2. Origines et causes des écarts par rapport aux résultats attendus.

L'évaluation finale a permis de mettre en évidence que les hypothèses et les facteurs externes ont été appréciés de façon trop optimiste dans le montage du projet.

La formulation du projet a laissé beaucoup de questions ouvertes et les ambitions techniques irréalistes par rapport au cycle d'identification, de préparation et de réalisation des travaux d'aménagement des sites maraîchers.

Le développement du secteur de la petite irrigation est effectivement confronté à une série de défis d'ordre structurel, qui ont été faiblement pris en compte. Certains, tels que l'absence d'IMF performantes, de boutiques d'intrants gérées de façon correcte ou d'organisations faitières réellement actives sur le terrain, ont été contournés par une modification de la stratégie de mise en œuvre du projet mais les nouvelles approches ont absorbé beaucoup d'énergie de l'équipe du projet, limitée en nombre et en compétences, sans arriver forcément à un résultat complètement finalisé et durable.

D'autres défis, tels que la performance limitée des services impliqués, les faibles compétences des entreprises et prestataires et l'inefficience des procédures des marchés publics, ont perturbé durant toute la durée du projet les relations entre les acteurs ainsi que la programmation et l'efficacité des activités.

Des incohérences sont parfois apparues entre les objectifs stratégiques et le montage institutionnel et opérationnel du projet.

Il était un peu utopique d'avoir pour objectif de renforcer l'ensemble des parties prenantes avec une perspective opérationnelle de 42 mois et il a été difficile de viser les populations les plus démunies tout en poursuivant une logique économique et responsabilisante dans un contexte et un environnement qui présentent encore de nombreux déficits en termes de gouvernance.

L'équipe du projet n'a pas pu amener les prestataires à une gestion performante axée sur les résultats.

La nécessité d'obtenir des résultats et un impact à très court terme, du fait de la durée de mise en œuvre du projet bilatéral et de l'Action liée à la Facilité Alimentaire mais également du fait d'une situation de crise alimentaire, conjuguée à une pression sur les dépenses (« spending pressures ») ont conduit à adopter nécessairement une approche standardisée qui n'était pas toujours adaptée aux dynamiques locales qui peuvent être très variables selon les sites.

Comme cela a été souligné lors de l'évaluation finale, la gestion des moyens humains a été difficile et parfois conflictuelle. Le montage en cogestion de l'intervention, qui devait permettre une responsabilité mutuelle, n'a pas été entièrement compris ni approprié par les acteurs.

3. Leçons tirées de l'expérience de la prestation.

La mise en œuvre du projet et les résultats de l'évaluation finale confirment que la petite irrigation peut être une activité économique intéressante, à la fois pour les petits producteurs et pour les semi-professionnels.

Les options technologiques mise en œuvre par le projet pour la maîtrise de l'eau sont simples et en phase avec les capacités techniques, organisationnelles et financières des producteurs mais elles ne sont pas toujours optimales et doivent être adaptées en fonction des caractéristiques de chaque site.

L'aménagement et la sécurisation des sites incitent les producteurs à investir dans l'activité. Mais vu l'emplacement des périmètres maraîchers, une protection des sites contre l'érosion est indispensable. Les activités liées aux aménagements de protections demandent un engagement collectif important des bénéficiaires.

La dynamique communautaire n'est pas à encourager dans tous les cas Certains groupements sont artificiels et la logique entrepreneuriale n'arrive pas toujours à s'épanouir en groupe

Si le secteur de la petite irrigation est prometteur dans la région de Tillabéri, certains facteurs systémiques freinent son développement et doivent être bien pris en compte.

La pérennité de l'activité nécessite une meilleure gouvernance du circuit d'approvisionnement en intrants, de l'appui-conseil et des engagements des parties locales : les groupements, les propriétaires terriens, les producteurs et les gestionnaires des Boutiques d'Intrants visent souvent des intérêts propres et à court terme. Et cela, d'autant plus qu'il y a très peu de contrôle et de régulation des filières.

Un projet qui se limite à des activités de terrain bute rapidement sur les limites institutionnelles, sur les lacunes en matière de législation et les pratiques généralisées, sur les déficits de compétences et/ou sur les faiblesses en matière de gouvernance.

Dans ce contexte, il paraît difficile d'appliquer une stratégie de « faire faire » sans développer des approches spécifiques comme une gestion intelligente du processus de passation des marchés, la mise en place d'un dispositif critique de vérification et un système de responsabilisation progressive des partenaires.

La cadence d'exécution du projet doit être programmée et ajustée en fonction des capacités réelles des acteurs.

Le rôle du Ministère partenaire et de ses différents démembrements doit être bien clarifié au préalable et il faut éviter des fonctions difficilement compatibles. Les approches méthodologiques et les mécanismes opérationnels doivent être bien expliqués et partagés au moment de la phase de formulation afin que celle-ci puisse proposer des hypothèses de travail réalistes et adaptées au contexte.

Le développement de la petite irrigation nécessite un portage local et un partenariat avec les collectivités locales et les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture. Les groupements de producteurs ont intérêt à développer des relations avec ces acteurs du développement local et la régulation et sécurisation de leur activité demande un accompagnement de proximité.

La variété des dynamiques demande des approches d'accompagnement diversifiées. La dynamique « entrepreneuriale » est portée par des individus, qui disposent des facteurs de production, de connaissances et d'un esprit ouvert, ainsi que des relations. Cette dynamique n'est pas renforcée en l'intégrant dans un montage de type « groupement ». La dynamique « coopérative » est elle le plus souvent basée sur des expériences de collaboration antérieure. Cette dynamique plus collective doit être appuyée vers une meilleure gouvernance et une logique plus économique. Dans certains cas, au niveau des bénéficiaires les plus démunis, on trouve une dynamique sociale de « sécurisation de la subsistance ». L'accent dans ce cas doit être mis sur une meilleure maîtrise technique et une sécurisation de l'activité.

4. Perception de la prestation par les groupes cibles.

Le degré de satisfaction des producteurs est, de façon générale, très positif. La disponibilité et la qualité des intrants, la clôture des périmètres et un accès plus facile à l'eau sont les éléments de satisfaction qui reviennent le plus souvent.

Quelques frustrations sont toutefois notées sur les sites où les travaux n'ont pas pu être aussi bien terminés que prévu.

Les avantages du renforcement organisationnel sont quelques-fois mentionnés, surtout par les femmes qui ont maintenant sur certains sites un accès plus facile à l'organisation, à la parole, aux informations et à la terre.



Mme Younoussa Fatouma, productrice maraîchère à Konni, commune de Gothèye :

« le projet PDIT m'a fourni des semences de bonne qualité qui m'ont permis d'obtenir une meilleure récolte »



Mr Abdoulaye Oumarou, président du groupement de Barkéwa, commune de Guéladjo :

« depuis plusieurs années je me débrouille avec mon seul puit pour irriguer un peu moins de 1 hectare ; avec les 5 puits que le PDIT va nous apporter on pourra irriguer plus de 4 hectares »



Mr Kassoum Adamou Maïga, secrétaire général et pompiste du groupement de Konni, commune de Gothèye :

« Avant l'arrivée du PDIT, le groupement n'était pas fonctionnel. Nous avons bénéficié de semences, d'engrais, de 450m de réseau californien, de motopompes. En plus de cela, nous avons bénéficié de l'appui technique du PDIT. Nous pouvons dire aujourd'hui que le groupement est autonome »



Mme Ramatou Harouna, productrice maraîchère à Kakassomé, commune de Gothèye :

« Avant l'intervention du PDIT, mes cultures étaient souvent détruites par les animaux errants. J'avais même pensé arrêter mes activités et partir chercher du travail à Niamey. Le PDIT a permis d'installer une clôture et depuis nous cultivons tous sans aucun problème »



Mr Abdou Tahirou, secrétaire général du groupement de Kohan Kourtéré, commune de Say :

« la campagne précédente, le groupement était constitué de 53 membres, tout le monde nous a vu et aujourd'hui nous sommes 99 à exploiter le site »

5. Résultats du suivi-évaluation, du monitoring et des audits et contrôles.

Les tableaux suivants, élaborés essentiellement lors de l'évaluation finale, présentent les principales recommandations des missions d'appui, de suivi/évaluation et de la SMCL ainsi que les suites qui y ont été données par le projet.

Missions	Recommandations	Suivi donné par le PDIT
Evaluation Phase Pilote (mai 2009)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les liens avec les structures locales 2. Mettre en place un système de suivi 3. Se rapprocher davantage des autres projets dans le secteur et la région 4. Donner une plus grande responsabilité aux AT nationaux et améliorer leurs avantages. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisé très partiellement selon le dynamisme de l'agent relais 2. En juillet 2010, un agent a été mis à disposition pour développer le dispositif de suivi 3. Faible concertation avec d'autres projets 4. La mise à disposition n'a jamais été bien cadrée
Mission de suivi et d'appui CTB (juin 2009)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacer la stratégie de crédit et de renforcement des IMF par un mécanisme de fonds de roulement, placé auprès des faitières 2. Renforcer l'équipe. 3. Responsabiliser davantage les ATN pour la conception d'outils et d'approches 4. Renforcer la composante d'appui aux associations de base ? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les intrants ont été fournis aux BI existantes, sinon aux groupements, constituant un fonds de roulement. 2. Recrutement d'un AT international et de 4 agents relais 3. Des notes conceptuelles ou méthodologiques n'ont pas été produites 4. Faiblement mise en œuvre, entre autre due au déficit de compétences
Audit organisationnel (décembre 2009)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Instaurer un mécanisme d'évaluation périodique des collaborateurs en fonction d'indicateurs de performance. 2. Revoir le rôle du Co-responsable. 3. Harmoniser les émoluments et revenus. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le mécanisme d'évaluation n'a été mis en place que tardivement et partiellement 2. Les autres recommandations formulées dans le rapport mettent en exergue que la consultante n'avait pas du tout compris les modalités de la coopération belgo-nigérienne
Evaluation mi-parcours (mars 2010)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réviser le cadre logique et recadrer la stratégie pour éviter toute dispersion 2. Définir et lancer le suivi-évaluation, ainsi que la capitalisation 3. Optimiser la gestion des ressources humaines internes et des prestataires externes 4. Lancer (ou relancer) les actions de renforcement des OP et ceci en fonction des capacités spécifiques de chaque OP. 5. Définir une stratégie pour appuyer la commercialisation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Certaines activités n'ont pas été reconduites, mais le cadre logique n'a pas été formellement révisé 2. Un cadre a été mis à disposition par le MAG. 3. Plusieurs tentatives ont été entreprises, mais les freins et blocages inhérents au montage du projet n'ont pas pu être levés. 4. L'AT national chargé de la composante a été remplacé et un programme a démarré, mais tardivement, de manière trop standardisée et avec des prestataires peu performants. 5. Les activités liées à la commercialisation ont été abandonnées.
Mission de suivi Min. Agriculture (novembre 2010)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reprendre les conventions avec les services techniques 2. Régulariser la sécurisation foncière 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le suivi des travaux pour la Tranche 2 a été confié aux services techniques 2. La majorité des prêts des terrains a été formalisée
Mission d'évaluation finale (janvier 2012)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Capitaliser les expériences du projet. Réaliser un dossier par site et intégrer les indicateurs de référence dans le rapport final. 2. Identifier les partenaires éventuellement intéressés pour continuer l'encadrement des producteurs et des sites. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une fiche d'analyse a été constituée par site. Les dossiers par site en cours de réalisation. 2. Contacts et échanges d'informations avec la coopération allemande GIZ.

SMCL	Recommandations stratégiques	Suivi
27 novembre 2008	1. Harmoniser avec les autres intervenants dans la zone	1. PDIT a pris des contacts, mais n'est pas arrivé à établir des synergies ou à harmoniser les interventions.
19 février 2009	1. Elaborer un Code de financement 2. Optimiser la programmation budgétaire	1. Un Code a été élaboré par un consultant mais le travail n'était pas satisfaisant et la stratégie d'une contribution des bénéficiaires a été abandonnée 2. Budgets clairs et alignés sur l'année budgétaire dès 2009
25 novembre 2009	1. Réaliser un audit organisationnel 2. Optimiser l'approche de distribution d'intrants 3. Revoir le budget en intégrant le projet UE 4. Revoir la fréquence et la composition des réunions du CTR (1 large, 1 réduite / an)	1. Décembre 2009, mais de faible qualité 2. Intrants donnés aux groupements, comme fonds de roulement 3. Réalisé pour les budgets 2010 et 2011 4. Le CTR s'est rencontré seulement 2 fois sur la durée du projet
25 mars 2010	1. Réaffecter les montants destinés aux crédits au bénéfice d'opérations d'urgence	1. Opérations financées dans le cadre de la crise alimentaire de 2010
29 avril 2010	1. Préparer une proposition de réorientations des activités sur base des recommandations de l'évaluation mi-parcours 2. Mettre en place un dispositif de S&E avec un cadre du ministère et un consultant spécialisé recruté 3. Aligner la stratégie d'approvisionnement en intrants sur la politique nationale	1. Une actualisation de la stratégie d'intervention, en tenant compte des analyses de l'évaluation mi-parcours n'a pas été réalisée 2. Un cadre du MAG mis à disposition en juillet 2010. Le recrutement d'un consultant externe échoué 3. L'approche du PDIT est alignée sur la politique nationale mais diffère légèrement de l'approche IARBIC qui responsabilise davantage les OP et BI
17 février 2011	1. Revoir le dispositif de suivi 2. Clôturer administrativement les conventions avec FCMN-Niya, DNP-GCA et CESA 3. Proposer des scénarii pour la phase finale du projet 4. Préparer une argumentation pour une prolongation au-delà du 30-04-12 5. Mettre en place un système d'évaluation du personnel	1. Réalisé, mais validé tardivement par la SMCL. 2. Réalisé, même si FCMN réfute la position du PDIT. 3. Trois scénarii ont été présentés à la SMCL, et une demande d'avenant a été soumise et acceptée par la DUE. 4. Les arguments solides n'ont pas été identifiés. 5. Réalisé partiellement selon la méthode des « cercles de développement », mais sans indicateurs ni engagements de performance
13 juillet 2011	1. Réaliser les travaux correctifs pour rendre tous les sites fonctionnels 2. Apporter un appui plus important pour l'approvisionnement en intrants 3. Préparer une clôture de l'ensemble du projet pour le 30 avril 2012 avec une équipe complète jusqu'au 31 janvier 4. Présenter le plan d'action pour le suivi-évaluation à la DEP du MA pour validation 5. Intégrer dans les Termes de Référence de l'évaluation finale une réflexion sur l'utilisation des reliquats du PDIT	1. Réalisé pour la plupart en régie par le PDIT 2. Un nouveau cycle d'approvisionnement a été effectué pour la campagne 2011-12 3. Réalisé, même si l'AT national « agriculture » a quitté déjà fin 2011 4. Le plan a été présenté mais la CCA n'a pas pu attendre sa validation pour lancer les actions de suivi-évaluation 5. Le CSP a décidé déjà dans sa réunion du 12 décembre 2011 d'affecter les reliquats au projet d'hydraulique villageoise

Deux audits administratifs et financiers ont eu lieu pendant la période de mise en œuvre du projet.

Le premier a été réalisé par le Cabinet PKF en juillet 2009 et le second a été réalisé par le Cabinet Deloitte en novembre 2011.

Ces audits n'ont pas relevés de problèmes majeurs dans la gestion administrative et financière du projet mais ont confirmé les difficultés rencontrées dans les processus de passation des marchés.

6. Recommandations pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet.

A l'issue de la mise en œuvre du projet et sur la base des recommandations émises lors de l'évaluation finale, les propositions suivantes peuvent être formulées, en fonction des acteurs elles s'adressent, de la manière suivante.

Au niveau des communes.

1. Veiller sur le respect par les propriétaires terriens des droits d'exploitation des groupements maraîchers.
2. Intégrer dans les Plans de Développement Communaux les mesures de protection environnementale des sites. Un plan d'action peut être défini pour chacun des sites, avec l'appui d'un technicien (service de l'environnement ou service de génie rural) et un partage des responsabilités entre collectivité, propriétaire terrien et communauté des maraîchers.
3. Instaurer un mécanisme de régulation pour s'assurer que les groupements appliquent les règles en vigueur.
Les groupements ne sont pas des organes publics, mais ils fonctionnent partiellement avec des moyens publics et ont été reconnus en fonction d'une mission sociale et d'un engagement en matière de gouvernance. Ces éléments doivent être vérifiés régulièrement pour éviter, entre autre, que :
 - i) les plus vulnérables soient écartés des décisions et bénéfices,
 - ii) les investissements réalisés avec des moyens publics soient mal entretenus ou mal gérés,
 - iii) les fonds de roulement (financés avec des moyens publics) soient érodés, ce qui hypothèque la pérennité de l'activité
 - iv) que les personnes les mieux informées exploitent le groupe dans leur intérêt propre sans respect pour les engagements.Cette régulation pourrait s'exercer par exemple au travers :
 - i) de réunions régulières d'évaluation interne, assistées par un délégué de la commune
 - ii) une vérification des comptes après chaque campagne
 - iii) l'obligation de gérer les fonds sur un compte bancaire avant de recevoir d'autres appuis.

Au niveau des services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture.

1. Encourager les échanges en s'appuyant sur les meilleurs producteurs. Certains maraîchers semblent en effet très bien maîtriser les aspects techniques et économiques de leur métier. Cette expertise peut être mise au profit des autres producteurs selon le concept « de paysan à paysan », qui a démontré sa grande efficacité dans des circonstances similaires.
2. Structurer davantage l'appui-conseil fourni par les STD aux groupements, on pense alors à :
 - i) Des objectifs annuels (ou pluriannuels) à définir par groupement et par site.
 - ii) L'élaboration et l'actualisation d'une fiche de suivi par groupement. Ces fiches peuvent être tenues par le CDA, mais on peut également envisager un cahier de suivi au niveau de chaque groupement, où le CDA note à chaque visite ses observations et recommandations
 - iii) La promotion et l'accompagnement des meilleurs producteurs. La réussite à plus long terme de la petite irrigation dépendra du dynamisme de ces « champions » mais leurs besoins en matière d'accompagnement sont différents (mis en relation, accès aux innovations, accès aux crédits éventuellement, meilleure connaissance du marché). Un plan d'appui-conseil plus individualisé devrait être défini avec chacun d'eux/elles.

Au niveau des organisations de producteurs.

1. Mieux circonscrire et modérer les rôles spécifiques de Groupement, Union, Fédération et leurs relations, et respecter alors la démarcation.
Il nous semble que les Unions ont un rôle
 - i) d'appui aux groupements (échange, formations selon le principe « de paysans à paysans », promotion des meilleures pratiques...)
 - ii) de représentation auprès des communes, des STD et des partenaires
 - iii) de contrôle (et éventuellement de gestion) des dispositifs de filière comme les boutiques d'intrants ou centres de commercialisation
 - iv) de courroie de transmission entre le groupement et la fédération ; éventuellement aussi un rôle de régulation sur le fonctionnement des groupements membres.Les fédérations semblent avoir plutôt un rôle de plaidoyer et de coordination – mais sans interférer directement au niveau des groupements. Elles peuvent éventuellement jouer un rôle dans la régulation des boutiques, mais ceci est alors incompatible avec un rôle de fournisseur d'intrants.
2. Les maraîchers eux-mêmes doivent obligatoirement s'investir dans la lutte contre l'érosion au sein de leur périmètre (haies vives, protection des bouches de distribution, terrasses ou demi-lunes où l'érosion hydrique risque de laver les terres, etc.).

Au niveau des autorités régionales et nationales.

1. Rendre les cadres de concertation fonctionnels.
Au niveau de la région, c'est le Gouvernorat qui doit impulser le cadre de concertation des acteurs de développement. S'il est trop complexe ou trop coûteux de le faire pour l'ensemble des thèmes et des acteurs, on peut se concentrer sur certains secteurs prioritaires et identifier un allié pour animer les réflexions (et pour contribuer éventuellement aux coûts). Le Ministère de l'Agriculture a absolument intérêt à dynamiser un cadre de concertation sur les sous-secteurs prioritaires. Le partage des informations et des expériences est insuffisant dans le domaine de la petite irrigation, les synergies ne sont pas assez encouragées et les approches et connaissances sont peu actualisées. Le leadership du Ministère n'apparaît pas clairement et il est difficile de conceptualiser une stratégie intégrée.
2. Piloter le dialogue avec les PTF sur l'harmonisation et sur les autres défis systémiques de la petite irrigation.
Les approches des différents projets sont souvent divergentes – même quand il s'agit de projets mis en œuvre par des unités mises en place sous l'autorité du Ministère. Il existe peu de réflexions et d'actions qui travaillent sur les facteurs de blocage ou de ralentissement d'ordre structurel.
Il revient au Ministère de lancer ces réflexions et d'amener les partenaires au dialogue et à la concertation.

7. Conclusions

Malgré un contexte d'intervention difficile, le PDIT est parvenu à avoir un impact important en termes de sécurité alimentaire et d'augmentation des revenus des exploitants maraîchers de la cinquantaine de sites qu'il a appuyés. Plus de 4.000 familles ont été touchées et on peut compter que parmi les bénéficiaires directs du projet se trouve une majorité de femmes, souvent très vulnérables.

Sur tous les sites appuyés par le projet, l'accès et la maîtrise de l'eau sont aujourd'hui plus aisés ou mieux sécurisés.

Les superficies aménagées ou optimisées par le projet atteignent environ 250 ha. La mise en valeur et la production maraîchère ont augmenté de façon considérable lors des dernières campagnes maraîchères.

Le projet a toutefois été confronté aux faiblesses systémiques du domaine de la petite irrigation et à d'importantes difficultés dans sa mise en œuvre.

Les résultats positifs, notamment en termes d'impact, ne peuvent toutefois pas masquer que la prestation n'a pas atteint pleinement ses objectifs.

La durabilité de la plupart des actions, même celles qui ont été le plus appréciées par les bénéficiaires comme la fourniture d'intrants ou la pose de clôture grillagée, reste limitée et les problèmes socio-économiques des populations qui ont bénéficié de l'intervention restent énormes et ne pourront être surmontés que dans le cadre d'une approche plus économique, plus systémique et inscrite dans une plus longue durée.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

4. ANNEXES

Annexes
Annexe 1 Résumé des résultats
Annexe 2 Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 Personnel de la prestation
Annexe 5 Sous traitances
Annexe 6 Equipements
Annexe 7 Formations
Annexe 8 Bailleurs de fonds

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique) et suivi des indicateurs

Résultats attendus	
Activités	Réalisé
Résultat 1 : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la région de Tillabéri.	
A.1. Identifier les sites de production et évaluer leurs potentialités	<ul style="list-style-type: none"> • Etude d'identification rapide en mai 2009 et mars 2010 • Etudes de faisabilité sur les sites identifiés
A.2. Appuyer les commissions foncières pour assurer la sécurisation foncière des exploitants	<ul style="list-style-type: none"> • 1 commission foncière appuyée (commune de Tamou). • 47 des 64 groupements disposent d'un document de sécurisation foncière
A.3. Améliorer l'accès à l'eau par la mise en place des petits périmètres irrigués	<ul style="list-style-type: none"> • 50 sites maraîchers améliorés avec : • 34.000 ml de clôtures installées • 21.120 ml de réseaux repris ou installés • 120 motopompes installées. • 106 puits neufs et 140 ml de surcreusement
A.4. Appuyer les groupements de producteurs pour la gestion durable de l'eau d'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> • Appui des 4 agents relais aux groupements pour la gestion durable de l'eau d'irrigation • Mise en place de 22 Comités de gestion de l'eau. • Groupements sensibilisés et 127 pompistes formés
A.5. Protéger les sites aménagés pour la sauvegarde de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la protection des sites maraîchers en haies vives avec la fourniture de 52.300 plants (31.600 plants de gommier, 20.700 de bauhinia rufescens) • 2 seuils en gabion (Marizame et Tillaré) • 10 ha de demi-lunes à Tillaré
Résultat 2 : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.	
A.1. Elaborer un code de financement et dresser le parallèle entre l'offre et la demande de microcrédit des exploitants les plus vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de financement spécifique au projet a été élaboré mais n'a pas été exploité en raison de la modification de la stratégie / crédit. • Une étude sur les instruments financiers a mis en exergue les faibles capacités des IMF • La stratégie a été modifiée : pas d'appui aux IMF, mais subvention des intrants aux groupements pour constituer un fonds de roulement
A.2. Renforcer les capacités des IMF pour faciliter le crédit court et moyen terme pour le développement de l'irrigation	Activité Abandonnée
A.3. Renforcer des capacités de gestion financière des OP paysannes pour l'autogestion durable et rationnelle des périmètres irrigués	<ul style="list-style-type: none"> • 38 OP formées en vie associative • 22 Comités formés en gestion financière et l'eau • 127 pompistes formés • 64 groupements appuyés par Agent relais et CDA • Visites intersites (21 personnes) et au Bénin (projet FAFA-MC – 32 participants)
A.X. Implication et renforcement des structures faïtières (activité du dossier Facilité Alimentaire)	<ul style="list-style-type: none"> • FCMN-Niya impliquée dans le choix des sites et dans l'approvisionnement en intrants pour les campagnes 2009/10 et 2010/11 • Mooriben impliquée dans l'accompagnement des 6 groupements de Danchandou • Equipement des services départementaux du MAG.

A.Y. Appui d'urgence à la crise alimentaire de 2010 (activité non-prévue)	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au DNP-GCA • Appui au déstockage du bétail dans le département de Téra.
Résultat 3 : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.	
A.1. Appuyer les exploitants sur les aménagements pour la maîtrise des techniques de production horticole	<ul style="list-style-type: none"> • 14 groupements, sur 12 sites, appuyés en petit matériel agricole pour la campagne 2008-09 • Intrants fournis sur l'ensemble des sites : 280 T engrais + 3,3 T semences • Suivi de proximité par les CDA et 4 agents relais • Application des meilleures pratiques par les maraîchers de référence pour la culture d'oignon
A.2. Faciliter l'écoulement de la production des produits horticoles d'irrigation en saison sèche	<ul style="list-style-type: none"> • Etude sur l'évolution des prix – sans résultats • Appui ad hoc pour la commercialisation groupée des pommes de terre du groupement de Tillaré
A.3. Encourager la transformation et la conservation des produits horticoles pour augmenter la plus value et absorber les excédents	<ul style="list-style-type: none"> • 8 séchoirs ICARO et 9 aires de séchage installés • Formation de 40 producteurs et 4 CDA en séchage • Test comparatif de séchage et de conservation
A.4. Analyser les impacts du projet qui contribuent à augmenter la production et les revenus issus des périmètres irrigués	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête menée en mai-juin 2011 auprès de 509 producteurs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Revenu moyen tiré de l'activité = 91.000 F/pers ✓ Charges d'exploitation = 23.298 F/pers. ✓ Superficie moyenne exploitée = 335 m²

Suivi des indicateurs			
Objectif général : La sécurité alimentaire est améliorée au Niger			
Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur visée	Valeur atteinte	Observations
Objectif spécifique : La sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés par la pratique de l'irrigation.			
1. % des exploitants (H/F) touchés au début du projet qui ont augmenté d'au minimum 15% leurs revenus après l'aménagement de leur périmètre.	100%	86%	Les revenus moyens pour la campagne 2010/2011 seraient de 91.109 FCFA/producteur ce qui correspond à une augmentation de 63% par rapport à 2009.
2. % des périmètres maraîchers touchés par le projet qui sont fonctionnels durant au moins 6 mois / année.	100%	100%	Tous les périmètres sont en exploitées en contre-saison. Le pourcentage mis en valeur est proche de 80% de la superficie équipée.
3. % des familles qui déclarent que les cultures maraîchères irriguées apportent une contribution substantielle à leur sécurité alimentaire.	100%	89%	En moyenne, 46% des revenus seraient utilisés pour l'achat de produits viviers et 16% est investi dans l'achat de ruminants.
4. Disponibilité des produits maraîchers et des produits maraîchers transformés au niveau des marchés de la région de Tillabéri.	-	Aucun indicateur disponible	Les produits sont disponibles mais il est difficile d'apprécier la contribution du projet aux éventuelles évolutions.
5. Evolution des prix des produits maraîchers au niveau des marchés de la région de Tillabéri.	-		Il est peu probable que les prix aient évolués du fait du projet.

Indicateurs objectivement vérifiables	Valeur visée	Valeur atteinte	Observations
Résultat 1 : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la région de Tillabéri.			
1. Le nombre de groupements (masculin/féminin/mixte) dont les périmètres maraîchers ont été (ré)aménagés avec l'appui du projet.	75	50	
2. La superficie des périmètres maraîchers (ré)aménagés avec l'appui du projet.	640	241	50 sites maraîchers (ré)aménagés avec : ✓ 34.000 ml de clôtures. ✓ 21.120 ml de réseaux repris ou installés ✓ 120 motopompes installées. ✓ 106 puits neufs.
3. Le nombre de comités de gestion mis en place dans les groupements.	75	56	Chaque grpt. qui dispose de motopompes a un Comité de gestion et des pompistes formés.
4. Le taux de paiement de la redevance eau.	100%	100%	Le taux de paiement est élevé (100% des sites visités par la mission d'évaluation finale).
5. Fréquence et durée des pannes des motopompes.	0	-	Cet indicateur n'a pas fait l'objet d'un suivi spécifique mais le projet n'a jamais été informé d'un problème particulier important au niveau à ce sujet.
6. Le % de groupements dont l'accès au foncier est sécurisé pendant une période d'au moins 10 ans.	100%	82%	47 groupements disposent d'un document de sécurisation foncière.
Résultat 2 : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.			
1. % de groupements fonctionnels (masculin/féminin/mixte)	100%	100%	Tous les gpts sont fonctionnels mais les niveaux et les dynamiques sont variables.
2. % de groupements qui adhèrent à une Union de groupements (masculin/féminin/mixte).	100%	66%	27 gpts membres des Unions de la FCMN Nia. 6 gpts membres d'une Union de la Fédération Mooriben.
3. % de groupements qui adhèrent à une fédération. (masculin/féminin/mixte)			
4. % de groupements (masculin/féminin/mixte) qui disposent d'un fonds de roulement / intrants et entretient des équipements.	100%	100%	Tous les gpts appuyés par le PDIT ont reçu un fonds de roulement d'intrants. La gestion de ces fonds et des équipements est très variable.
5. % de groupements (masculin/féminin/mixte) qui disposent d'outils de gestion et qui les utilisent.	100%	100%	Tous les gpts utilisent certains outils, mais leur maîtrise est très partielle et la gestion est peu transparente.
6. % de groupements (masculin/féminin/mixte) qui adhèrent à une boutique d'intrants.	100%	40%	Une vingtaine de groupements adhèrent à une Boutique d'Intrants. Le projet a soutenu 3 BI et à permis la construction d'un 4ième via un plaidoyer auprès du projet IARBIC/FAO.

Résultat 3 : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.			
1. Nombre de Champs Ecoles Paysans fonctionnels.	75	11	11 jardins écoles paysans fonctionnels en 2010. L'approche a été moins formelle en 2011 et remplacée par des formations et le recours à un producteur de référence pour la campagne 2011/2012.
2. Quantités d'intrants utilisées par les producteurs/trices (% des besoins).	100%	100%	L'ensemble des gpts appuyés par le projet a reçu des intrants couvrant 100% de ses besoins. Au total.
3. Nombre de fiches techniques disponibles au niveau des groupements.	-	100%	Chaque groupement a reçu une copie des fiches techniques de la FCMN Nia.
4. Nombre de techniques de production améliorées et développées avec les producteurs.	-	4	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduction de la culture de la pomme de terre. (2 sites) ✓ Maraîchage d'hivernage. (4 sites) ✓ Culture irriguée mais et niébé. ✓ Amélioration des semis d'oignons
5. % de producteurs (H/F) qui ont adoptés ces nouvelles techniques.	100%	<20%	Les techniques liées aux oignons adoptées par une portion appréciable des producteurs. Pas de reproduction des cultures de pommes de terre, de maïs et de niébé irrigués l'année suivante. La reproductibilité du maraîchage d'hivernage ne pourra être estimée qu'en 2012
6. Nature et quantité de produits maraîchers transformés et nombre d'hommes et de femmes impliqués.	-	-	L'augmentation de la culture des oignons a eu comme conséquence positive une augmentation de la production de gabou ⁷ dans quasi 100% des groupements.
7. Nombre de séchoirs et d'aires de séchage utilisés par les producteurs/trices.	75	9	9 aires de séchages ont été installées. La moitié paraît être utilisée régulièrement.
8. Nombre de centres de collecte construits.	9	0	Activités non réalisées.
9. Nombre d'opérations de ventes groupées réalisées.	-	0	
10. Disponibilité des produits maraîchers et des produits maraîchers transformés au niveau des marchés de la région de Tillabéri.	-	-	Il est difficile d'évaluer la contribution du projet au niveau de cet indicateur.

⁷ Condiment très recherché et constitué à partir des feuilles et du collet séché des oignons.

ANNEXE 2: ETAT DES DEPENSES AU 31/03/2012.

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Budget Version : **E1**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses	Total	Balance	% Exec
				2008	2009	2010	2011	2012				
A SÉCURITÉ ET REVENUS DES POPULATIONS DE			3.824.488,36	17.494,44	305.564,39	797.403,62	695.057,23	-21.359,60	1.794.160,09	2.030.328,27	47%	
01 Maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des			2.083.637,67	12.890,48	155.376,07	396.672,76	532.938,51	-26.914,80	1.070.963,02	992.674,65	52%	
01 Identifier les sites de production et évaluer		COGES	182.429,56	128,97	24.391,15	29.879,14	17.974,39	0,00	72.373,65	110.055,91	40%	
02 Appuyer les Commissions foncières pour		COGES	39.449,72		1.113,96	1.175,92		0,00	2.289,88	37.169,84	6%	
03 Améliorer l'accès à l'eau par la mise en place		COGES	1.685.859,34	12.761,51	124.709,92	354.278,55	512.557,83	-27.981,94	976.325,87	709.533,47	58%	
04 Appuyer les groupements de producteurs		COGES	48.655,81		3.517,81	5.067,99	2.125,89	1.067,14	11.778,82	36.876,99	24%	
05 Encourager la protection des sites aménagés		COGES	107.243,24		1.643,24	6.271,16	260,40	0,00	8.194,80	99.048,44	8%	
02 Organisations paysannes sont formées,			630.274,38		12.400,35	265.452,60	47.028,48	4.713,91	329.595,34	300.679,04	52%	
01 Elaborer un oode de financement et dresser		COGES	52.269,00		12.392,73	6.537,84		0,00	18.930,57	33.338,43	36%	
02 Renforcer la capacité des IMF pour faciliter le		COGES	145.662,00					0,00	0,00	145.662,00	0%	
03 Renforcer les capacités de gestion financière		COGES	171.071,38		7,62	7.186,06	60.829,46	4.536,12	72.559,26	98.512,12	42%	
04 Appui exceptionnel contre la crise alimentaire		COGES	261.272,00			251.728,70	-13.800,96	177,79	238.105,51	23.166,49	91%	
03 Productions horticoles alimentaires			1.130.576,31	4.603,96	137.787,97	135.278,26	115.090,24	841,29	393.601,73	736.974,58	35%	
01 Appuyer les exploitants sur l'aménagement		COGES	713.699,11	4.603,96	105.009,36	124.110,33	113.328,15	0,00	347.051,80	366.647,31	49%	
02 Faciliter l'écoulement de la production des		COGES	48.326,00		4.001,02	7.365,19	1.476,85	0,00	12.843,07	35.482,93	27%	
03 Encourager la transformation et la		COGES	323.551,20		28.777,58	3.802,74	45,73	0,00	32.626,06	290.925,14	10%	
04 Analyser les impacts du projet qui devraient		COGES	45.000,00				239,51	841,29	1.080,80	43.919,20	2%	
B COÛTS ADMINISTRATIFS			2.040,00		0,00			0,00	0,00	2.040,00	0%	
01 Formulation food facility			2.040,00		0,00			0,00	0,00	2.040,00	0%	
01 Coûts formulation Food facility		REGIE	2.040,00		0,00			0,00	0,00	2.040,00	0%	
C MANAGEMENT REVENUE			130.405,29					0,00	0,00	130.405,29	0%	
01 Frais de gestion			130.405,29					0,00	0,00	130.405,29	0%	
		REGIE	1.283.954,33	99.715,13	138.920,51	278.290,42	275.675,83	60.578,05	853.179,71	430.774,62	66%	
		COGEST	4.740.566,48	151.125,79	429.260,63	1.031.190,36	904.903,41	12.535,09	2.529.015,31	2.211.551,17	53%	
		TOTAL	6.024.520,81	250.840,92	568.181,13	1.309.480,78	1.180.579,04	73.113,14	3.382.195,02	2.642.325,79	56%	



Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Budget Version : **E1**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Balance	% Exec
				2008	2009	2010	2011	2012	Total			
01 Frais de gestion		REGIE	130.405,29						0,00	0,00	130.405,29	0%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% TOTAL			16.200,00						0,00	0,00	16.200,00	0%
01 Réserve budgétaire			16.200,00						0,00	0,00	16.200,00	0%
01 Réserve budgétaire COGESTION (crédit,		COGES	16.200,00						0,00	0,00	16.200,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			2.051.387,16	233.346,48	262.616,74	512.077,16	485.521,81	94.472,74	1.588.034,93	483.352,23	77%	
01 Frais personnel			1.313.164,53	126.430,02	211.867,62	328.149,14	416.440,76	84.502,78	1.167.410,32	145.754,21	89%	
01 Assistant technique		REGIE	600.000,00	99.715,13	133.459,03	137.584,90	137.889,32	38.744,22	547.392,60	52.607,40	91%	
02 Responsable		COGES	62.681,68	7.402,46	14.528,60	14.745,59	14.528,25	3.543,88	54.748,78	7.932,90	87%	
03 Equipe finance et administration		COGES	74.004,29	5.863,36	16.151,75	18.926,35	29.841,45	5.951,26	76.734,17	-2.729,88	104%	
04 Equipe technique		COGES	136.398,00	8.681,11	24.833,12	30.111,77	43.105,94	4.548,55	111.280,50	25.117,50	82%	
05 Autres frais de personnel		COGES	79.712,56	4.767,96	14.925,20	16.332,66	24.917,74	6.104,98	67.048,54	12.664,02	84%	
06 Formation du personnel		COGES	12.196,00		7.989,91	111,29	2.368,88	0,00	10.470,06	1.725,94	86%	
07 AT Coordinateur Technique		REGIE	275.000,00			91.815,43	124.459,06	17.737,76	234.012,25	40.987,75	85%	
08 Aide comptable		COGES	20.372,00			3.544,40	8.364,78	182,94	12.092,11	8.279,89	59%	
09 Techniciens relais terrain		COGES	52.800,00			14.976,76	30.965,35	7.689,19	53.631,31	-831,31	102%	
02 Investissements			178.182,34	91.496,33	7.386,91	66.953,11	4.248,10	0,00	170.084,46	8.097,88	95%	
01 Véhicules		COGES	130.766,24	70.966,24		52.981,98		0,00	123.948,22	6.818,02	95%	
02 Equipement bureau		COGES	37.781,10	17.052,40	2.957,37	13.459,82	4.248,10	0,00	37.717,69	63,41	100%	
03 Matériel de projection, de formation plus		COGES	5.976,00			128,06		0,00	128,06	5.847,94	2%	
04 Aménagements du bureau		COGES	3.659,00	3.477,70	4.429,54	383,26		0,00	8.290,49	-4.631,49	227%	
03 Frais de fonctionnement			242.504,81	10.344,09	28.486,21	60.044,58	47.951,85	3.575,88	150.402,61	92.102,20	62%	
01 Loyer bureau		COGES	23.624,04			9.457,39		0,00	9.457,39	14.166,65	40%	
		REGIE	1.283.954,33	99.715,13	138.920,51	278.290,42	275.675,63	60.578,05	853.179,71	430.774,62	66%	
		COGEST	4.740.566,48	151.125,79	429.260,63	1.031.190,36	904.903,41	12.535,09	2.529.015,31	2.211.551,17	53%	
		TOTAL	6.024.520,81	250.840,92	568.181,13	1.309.480,78	1.180.579,04	73.113,14	3.382.195,02	2.642.325,79	56%	



Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Budget Version : **E1**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Total	Balance	% Exec
				2008	2009	2010	2011	2012					
02 Services et frais de maintenance		COGES	21.876,00	144,64	6.934,57	8.742,78	7.248,12	1.005,12		24.076,23	-2.199,23	110%	
03 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	116.968,00	5.020,10	13.130,23	24.762,83	29.061,89	1.137,27		73.112,32	43.855,68	63%	
04 Télécommunications, internet permanent		COGES	26.757,98	1.291,66	2.910,56	6.518,60	6.286,71	1.131,98		18.139,50	8.618,48	68%	
05 Fournitures de bureau. Lot par personne		COGES	18.300,79	3.290,16	3.510,63	6.632,69	4.439,13	376,93		18.249,54	51,25	100%	
06 Frais de représentation et de communication		COGES	25.078,00	181,41	493,86	1.264,16	1.602,24	0,00		3.541,67	21.536,33	14%	
07 Frais financiers		COGES	3.650,00	10,88	152,03	126,96	-1.597,29	-304,17		-1.611,58	5.261,58	-44%	
08 Frais TVA		COGES	0,00	0,00				0,00		0,00	0,00	?	
09 Autres frais de fonctionnement		COGES	6.250,00	405,23	1.354,34	2.539,17	911,05	228,75		5.438,54	811,46	87%	
04 Audit et suivi et évaluation			317.535,48	5.076,03	14.856,01	56.930,37	16.881,08	6.394,08		100.137,57	217.397,91	32%	
01 Frais de suivi et évaluation (missions)		REGIE	120.000,00			26.647,21		1.231,99		27.879,20	92.120,80	23%	
02 Suivi interne/expertise ponctuelle		REGIE	86.109,04		5.461,48	10.753,95	12.329,60	2.864,08		31.409,11	54.699,93	36%	
03 Audit financier		REGIE	29.000,00			11.488,96		0,00		11.488,96	17.511,04	40%	
04 Frais Comité Technique Régional et SMCL		COGES	41.026,44	5.076,03	9.394,53	8.040,25	3.553,85	2.298,01		28.362,68	12.663,76	69%	
05 Voyages Internationaux		REGIE	10.000,00					0,00		0,00	10.000,00	0%	
06 Trajets locaux		REGIE	5.000,00					0,00		0,00	5.000,00	0%	
07 Perdiem sur place (Personnel affecté à		REGIE	26.400,00				997,62	0,00		997,62	25.402,38	4%	
99 Conversion rate adjustment			0,00			-0,03	0,02	0,00		-0,03	0,03	?	
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00			-0,03	0,02	0,00		-0,03	0,03	?	
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00					0,00		0,00	0,00	?	
		REGIE	1.283.954,33	99.715,13	138.920,51	278.290,42	275.675,63	60.578,05		853.179,71	430.774,62	66%	
		COGEST	4.740.566,48	151.125,79	429.260,63	1.031.190,36	904.903,41	12.535,09		2.529.015,31	2.211.551,17	53%	
		TOTAL	6.024.520,81	250.840,92	568.181,13	1.309.480,78	1.180.579,04	73.113,14		3.382.195,02	2.642.325,79	56%	



ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation (situation au 31/03/12⁸)

Source de financement	Budget cumulé (€) (1)	Budget cumulé réel (€) (2)	Dépenses cumulées (€) (3)	Taux de déboursement cumulé estimé (%)
Contribution belge directe	4.000.000	4.000.000	2.172.993	61%
Contribution Niger (État)	200.000			
(Bénéficiaires directs)	200.000			
Autres (Union Européenne / Food Facility)	2.024.521	1.369.859	1.369.859	67% ⁹
TOTAUX :	6.424.521	5.369.859	3.542.852	66%

- (1) : Budget théorique maximum calculé sur la base du maximum de la subvention de l'Union Européenne et de la valorisation financière des contributions du Niger.
- (2) Budget cumulé estimé sur base du montant réel estimé de la subvention de l'Union Européenne après acceptation par l'Union Européenne du décompte final.
- (3) Dépenses réelles estimées par rapport aux engagements restants.

⁸ Incluant les prévisions de règlement des engagements.

⁹ % basé sur le montant maximum potentiel de la subvention.

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel			Durée de recrutement			Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
Nom	Fonction	Genre	Arrivée	Départ	Durée	
1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire						
Hanounou Marie Claire	Responsable	F	09/06/08	30/04/12	47 mois	
Halido Abdoulaye	Responsable GR	M	12/08/08	23/12/10	29 mois	Départ suite à rappel par le MAG.
Oumarou Tinao	Responsable GR	M	12/08/08	01/10/10	26 mois	Départ suite à démission.
Yahaya Bounia	Responsable Agronomie	M	12/08/08	31/12/11	40 mois	
Boubacar Oumarou	Responsable OP	M	06/07/10	31/01/12	19 mois	
Boubacar Alzouma	Responsable S/E.	M	12/07/10	31/01/12	19 mois	Poste non prévu dans le DTF
Kaza Gaoh Mahamadou	Responsable OP	M	14/02/11	31/01/12	12 mois	
2. Personnel d'appui recruté localement						
Fatimatou René Joly	Secrétaire-Caissière	F	01/09/08	30/04/12	44 mois	
Amadou Abdou Kouna	Chauffeur	M	01/07/08	30/04/12	46 mois	
Issa Amadou Biry	Chauffeur	M	01/07/08	30/04/12	46 mois	
Issa Bizo	Chauffeur	M	01/09/08	30/04/12	44 mois	
Amadou Maman Bachir	Chauffeur	M	01/12/10	31/01/12	14 mois	Recrutement effectué dans le cadre de la FF.
Yacouba Amadou Poulo	Chauffeur	M	01/12/10	31/01/12	14 mois	Recrutement effectué dans le cadre de la FF.
Issa Yayé	Planton Manœuvre	M	01/09/08	30/04/12	44 mois	
Ali Mounkaïla	Assistant GR	M	01/03/11	31/01/12	11 mois	Recrutement effectué dans le cadre de la FF.
Dourkary Abdoussalam	Agent Relais	M	01/06/10	31/01/12	20 mois	Recrutement effectué dans le cadre de la FF.
Massalatchi Almoustapha	Agent Relais	M	01/06/10	31/01/12	20 mois	Recrutement effectué dans le cadre de la FF.
Chaïbou Saley Bougi	Agent Relais	M	01/06/10	31/01/12	20 mois	Recrutement effectué dans le cadre de la FF.
Chetima M. Moustapha	Agent Relais	M	01/06/10	31/01/12	20 mois	Recrutement effectué dans le cadre de la FF.
Chaïbou Agada	Aide Comptable	M	01/07/10	30/11/11	17 mois	Recrutement effectué dans le cadre de la FF.

3. Personnel d'encadrement recruté localement						
Inoua Mamane Bachir	RAF	M	01/09/08	30/04/12	44 mois	
4. Personnel International (hors CTB)						
Sans objet						
5. Expert en Coopération Internationale (CTB)						
Damien Jonckers	Co-Responsable	M	01/03/08	30/04/12	48 mois	
Alain Glibert	Coordinateur Technique	M	16/08/10	31/01/12	18 mois	Délai de recrutement de 9 mois. Recrutement effectué dans le cadre de la Facilité Alimentaire.
Maxime Poncelet	ATJ	M	04/09/09	15/08/11	24 mois	Poste non prévu dans le DTF.

ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres

Intitulé du marché	Brève description du marché	Montant réalisé (€)	Montant réalisé (FCFA)	Fournisseur(s)
Achat de 3 véhicules	Fourniture Véhicules	70 127	46 000 000	La Nigérienne de l'Automobile
Achat Imprimante HP P2015	Fourniture Imprimante HP P2015	343	225 000	Ets Kanf Electronics
Travaux Electriques	Reprise des installations électriques des bureaux	1 220	800 000	Gevelec Niger
Aménagements bureaux	Travaux d'aménagements des bureaux du projet	1 220	800 125	Ent. Issa Chaïbou
Achat d'un climatiseur Split	Fourniture d'un split	595	390 000	Ets Shivam
Achat Matériels Informatiques	Fournitures des matériels informatiques	10 884	7 139 724	ITT Informatique
Achat Photocopieur	Fourniture d'un photocopieur	2 840	1 863 079	ITT Informatique
Mobilier de bureau	Fournitures des mobiliers de bureau	2 035	1 335 000	Ets EBA / Niamey
Equipements de bureau	Fournitures des équipements de bureau	901	590 940	Ets MHB / Niamey
Achat fournitures de bureau	Achat des fournitures de bureau pour le fonctionnement du projet	1 871	1 226 985	Librairie AEB / Ny
Achat Motopompes	Fourniture des motopompes sur les sites du projet	11 891	7 800 000	Agrimex
Achat charrettes et petits matériels	Fournitures des charrettes et petits matériels agricoles	9 566	6 275 000	Ets Abdoulaye Hama
Assurance Maladie	Souscription assurance maladie du personnel du projet	6 505	4 267 200	Assurance NIA
Installation réseau informatique et Téléphone	Fourniture et installation réseau informatique et téléphonique	3 870	2 538 875	Ets Kanf Electronics
Achat des produits phytos	Fournitures des produits phytosanitaires	822	539 000	Ets Issa Gambo
Achat séchoirs ICARO et Panneaux Solaires (RESEDA)	Fourniture des séchoirs ICARO et Panneaux Solaires	9 812	6 436 000	RESEDA
Achat et installation anti virus	Fourniture anti virus et installation	252	165 000	Ets MELKAM

Achat Tuyaux et accessoires	Fournitures Tuyaux et accessoires pour les sites	1 425	935 000	Ets Ali Mahamadou
Confection des panneaux	Confections des panneaux indicatifs des sites et bureau projet	3 335	2 187 360	Zakai Ganda
Fourniture GPS et appareil Photo	Fourniture GPS et appareil Photo	2 157	1 415 000	Ets Kanf Electronics
Achat fournitures de bureau	Achat des fournitures de bureau pour le fonctionnement du projet	1 514	993 225	Librairie AEB / Ny
Achat des pneus	Fournitures des pneus véhicules	1 768	1 160 000	Niger Pneus
Remplacement laptop du Co Responsable	Fourniture d'un ordinateur portable pour le Co responsable	1 070	702 090	Gamma Informatique
Achat des semences	Fournitures des semences et produits phyto aux groupements	5 657	3 710 864	Agrimex
Achat Motos Cross	Fournitures Motos aux services techniques	25 952	17 023 500	La Nigerienne de l'automobile
Achat des engrais	Fournitures des engrais aux groupements	25 550	16 760 000	Agri Sahel Services
Achat des semences	Fournitures des semences et produits phyto aux groupements	20 858	13 682 172	Ets Almoutary Harouna
Achat des Motopompes	Fournitures des motopompes sur les nouveaux sites du Projet	7 645	5 015 000	Ets MHB / Niamey
Achat des tuyaux et accessoires	Achat des tuyaux et accessoires pour le site de Mouléré et Tillaré	1 496	981 500	Mahamadou ISSIA
Achat matériels Informatiques et SIG	Fourniture des matériels Informatiques aux services techniques et SIG du projet	11 553	7 577 972	Mercure
Achat fournitures de bureau	Achat des fournitures de bureau pour le fonctionnement du projet	3 109	2 039 200	Librairie AEB / Ny
Fournitures Produits phytos. et appareil ULV	Fournitures Produits phytos. et appareil ULV	1 482	972 000	Agrimex
Fournitures des tuyaux et accessoires pour les sites maraichers	fournitures des tuyaux et accessoires pour les sites maraichers	1 457	955 900	Ets Abdoulaye Hama
Achat des engrais	Achat des engrais dans le cadre du programme d'urgence	5 041	3 307 000	Ets Almoutary Harouna
Achat des matériels informatiques	Achat des matériels informatiques du personnel complémentaire	6 784	4 450 000	Ets Kanf Electronics

Assurance Equipements	Assurance multirisque des équipements du projet	678	444 622	UGAN
Achat des pneus	Achat des pneus pour le fonctionnement des véhicules	2 268	1 488 000	Tayons Services
Achat des matériels roulants	Achat des véhicules et motos cross pour fonctionnement du projet	64 181	42 100 000	La Nigérienne de l'automobile
Achat des Climatiseurs Spli	Achat des Climatiseurs Split pour les nouveaux bureaux du projet	6 510	4 270 000	GIE AFEA
Achat fournitures de bureau	Achat des fournitures de bureau pour le fonctionnement du projet	1 904	1 249 250	Maazou Ahmat
Achat mobiliers de bureau	Achat des mobiliers de bureau complémentaires	3 320	2 178 000	Ets EBA / Niamey
Achat des engrais	Achat des engrais pour le besoin des groupements	10 290	6 750 000	Centrale d'appro.
Achat des engrais	Achat des engrais pour le besoin des groupements	4 939	3 240 000	Centrale d'appro.
Achat fournitures de bureau	Achat des fournitures de bureau pour le fonctionnement du projet	1 440	944 749	Mercure
Achat matériels informatiques	Achat des matériels informatiques complémentaires	3 979	2 610 000	Ets Kanf Electronics
Achat des Pneus	Achat des pneus pour le fonctionnement des véhicules	1 819	1 193 225	Procom Sarl
Achat d'intrants agricoles	Achat des semences et produits phytos	1 702	1 116 630	Agrimex
Achat des Motopompes	Achat des motopompes dans le cadre des travaux confortatifs	12 196	8 000 000	Ets Hama Diataga S.
Achat des semences d'oignons	Achat des semences d'oignons variété Violet de Galmi pour l'appui à la campagne maraîchère 2011-2012	15 550	10 200 000	Sahelia SEM
Achat des Engrais	Achat d'engrais pour l'appui à la campagne maraîchère 2011-2013	38 445	25 218 000	CAIMAN
Achat fournitures de bureau	Achat d'un lot des fournitures de bureau pour le fonctionnement. du projet	1 452	952 700	Ets Hyman
Achat des Semences et produits phytosanitaires	Achat des semences et produits phytos pour l'appui à la campagne maraîchère 2011-2012	8 183	5 367 800	Agridis

Assurance Equipements	Assurance multirisque des équipements du projet	678	444 622	UGAN
Assurance Maladie	Renouvellement contrat assurance maladie du personnel du projet	11 728	7 693 271	Assurance NIA
Gardiennage Bureaux	Renouvellement service de gardiennage des bureaux du projet	2 744	1 800 000	GED Services
Assurance Véhicules	Assurance Responsabilité Civile, Garantie recours et S/Routière Option 3 des véhicules (4444, 4445 et 4443)	656	430 104	UGAN
Clôture des sites (Lot 1)	Travaux de clôtures des sites du projet	37 853	24 830 000	Ent Saddi Ibrahim
Clôture des sites (Lot 2)	Travaux de clôtures des sites du projet	20 328	13 334 000	Ent SIG
Travaux d'aménagement des sites maraîchers Lots n° 1 et 6	Travaux d'aménagement des sites de Sakoira, Goureybio 1&2, Tillaré et Mouléré.	129 762	85 118 500	Entreprise EMIM
Travaux d'aménagement des sites maraîchers Lot n° 5	Travaux d'aménagement des sites de Karma et Banigoungou	37 178	24 387 480	Entreprise EMMA
Travaux d'aménagement des sites maraîchers Lot n° 4	Travaux d'aménagement des sites de Yoreizé Koira	28 035	18 390 000	Entreprise Doudoua I.
Travaux d'aménagement des sites maraîchers Lots n° 2 et 3	Travaux d'aménagement des sites de Kagassomé, Marizame, Hondobon et Kobé	148 487	97 401 000	Entreprise S.I.G
Réhabilitations des sites (Lots 1 et 2)	Travaux de réhabilitation des sites du projet	4 360	2 860 000	Entreprise ESI
Réhabilitations des sites (Lot 3)	Travaux de réhabilitation des sites du projet	1 603	1 051 750	GIE Aikin Roua
Réalisation Aires de séchage (Lot 01)	Travaux de réalisations des aires de séchage	4 817	3 160 000	Entreprise ESI
Réalisation Aires de séchage (Lot 02)	Travaux de réalisations des aires de séchage	2 970	1 948 000	GIE Aikin Roua
Réalisation Aires de séchage Lot 1	Travaux de réalisations des aires de séchage	6 342	4 160 000	Entreprise ESI
Réalisation Aires de séchage Lot 2	Travaux de réalisations des aires de séchage	2 554	1 675 000	Entreprise Albarka
Réalisation Aires de séchage Lot 3	Travaux de réalisations des aires de séchage	2 363	1 550 000	GIE Aikin Roua
Petits travaux réhabilitation sites (Lot n° 01)	Réalisation des petits travaux d'aménagement des sites de Gothèye	4 863	3 190 000	Entreprise ESI
Petits travaux réhabilitation sites (Lot n° 02)	Réalisation des petits travaux d'aménagement des sites de Sakoira et Tagabati	4 806	3 152 800	GIE Aikin Roua
Petits travaux réhabilitation sites (Lot n° 03)	Réalisation des petits travaux d'aménagement des sites de la zone de Say	3 476	2 280 000	Ent. Maman Koubou

Réalisation des travaux confortatifs	Réalisation des travaux confortatifs sur les sites aménagés du Projet	5 056	3 316 418	Ets Ayouba Ali
Travaux Am. Sites Tillabery	Réalisations des travaux d'aménagements des sites maraichers de Tillabery	35 356	23 191 873	Ent. Frères Oumadah
Pose de réseau d'irrigation	Pose de réseau d'irrigation à Kakassomé et Kobé	4 695	3 080 000	GIE Aikin Roua
Pose de réseau d'irrigation	Pose de réseau d'irrigation à Marizame 1,2,3 et 4	2 675	1 755 000	Moctar Ayouba
Achat matériaux réalisation réseaux Irrigation	Achat des matériaux pour la réhabilitation des réseaux d'irrigation dans le cadre des travaux confortatifs	7 324	4 804 400	Entreprise MATI
Pose de réseau d'irrigation	Pose de réseau d'irrigation à Dalwèye Mouléré et Tillaré	1 601	1 050 000	Ali Abdou
Pose de réseau d'irrigation	Pose de réseau d'irrigation à Gueladjo	2 222	1 457 500	GIE Aikin Roua
Pose de réseau d'irrigation	Pose de réseau d'irrigation à Gueladjo	1 677	1 100 000	Moctar Ayouba
Travaux Am. Sites Kollo	Réalisations des travaux d'aménagements des sites maraichers de Kollo	134 155	88 000 000	Entreprise Albarka
Travaux Am. Sites Téra Gothèye	Réalisations des travaux d'aménagements des sites maraichers de Téra Gothèye	161 962	106 240 000	Entreprise ESI
Travaux Am. Sites Téra Dargol	Réalisations des travaux d'aménagements des sites maraichers de Téra Dargole	164 820	108 115 000	Entreprise ESI
Travaux Am. Sites Say	Réalisations des travaux d'aménagements des sites maraichers de Say	268 996	176 450 000	Entreprise GETECH
Pose de réseau d'irrigation	Pose de réseau d'irrigation à Pingona	1 349	885 000	Ali Abdou
Pose de réseau d'irrigation	Pose de réseau d'irrigation à Dioga et Diadia Kado	2 355	1 545 000	Moctar Ayouba
Pose de réseau d'irrigation	Pose de réseau d'irrigation à Fada Sabonkaré et Bogodiotou	2 127	1 395 000	GIE Aikin Roua
Pose de réseau d'irrigation	Pose de réseau d'irrigation commune de Dantchandou	2 355	1 545 000	GIE Aikin Roua
Formation Pompistes	Assurer la formation des pompistes au niveau des Groupements	648	425 000	Amadou Mahamadou
Formation Champs Ecoles Paysans	Formations en champs écoles paysans	1 181	775 000	Djadi Kané

Mise en place et formation comités de gestion de l'eau	Assurer la mise en place et la formation des comités de gestion de l'eau au niveau des groupements.	3 729	2 446 000	CPS
Détermination des instruments financiers	Etudes pour la détermination des instruments financiers (consultant international)	8 635	5 664 188	Youssouf Congo
Détermination des instruments financiers	Etudes pour la détermination des instruments financiers (consultant local)	4 291	2 815 000	Idrissa Karimou
Réalisation Etudes de base	Réalisation des Etudes de base de la zone d'intervention du Projet	6 443	4 226 250	ANIDAE
Evaluation Programme Pilote	Evaluer le programme pilote mis en œuvre par le projet	5 025	3 296 168	BEFAC REP
Etude de faisabilité	Réalisation des études de faisabilité	14 403	9 447 500	Art et Génie
Préparation demande financement UE	Préparation du formulaire de demande de subvention à l'UE	5 161	3 385 481	BEFAC REP
Audit Organisationnel	Audit sur l'organisation administrative du projet	3 659	2 400 000	Askia Bernadette
Préparation DAO des travaux et de leur contrôle	Préparer les DAO des travaux et de leur contrôle	1 860	1 220 000	Art et Génie
Formation des Pompistes	Formation des pompistes des nouveaux sites de la campagne 2009-2010	1 646	1 080 000	Amadou M Formateur
Audit des comptes	Réaliser l'audit des comptes des exercices 2008 - 2009	9 147	6 000 000	Cabinet PKF
Recrutement Consultant appui démarrage FF	Recrutement Consultant chargé de l'appui au démarrage de la FF	20 581	13 500 000	Alain Glibert
Elaboration Code de financement	Elaboration du code de financement du projet	5 633	3 695 000	Kolen Consulting
Appui National MEMP	Consultance nationale pour appui à la mission d'évaluation à mis parcours	3 872	2 540 000	Yayé Hassane / BEFAC
Contrôle des travaux	Contrôle des travaux d'aménagement des sites	18 324	12 020 000	AGECRHAU
Etude Identification des sites	Consultation pour réaliser l'étude d'identification des nouveaux sites	11 464	7 520 000	BUNEC
Etude de faisabilité des sites de Say	Réaliser les études de faisabilité des travaux d'aménagement des sites de Say	14 574	9 560 000	AMD Consult

Etude de faisabilité des sites de Tillabery	Réaliser les études de faisabilité des travaux d'aménagement des sites de Tillabéri	11 223	7 362 125	AGECRHAU
Etude de faisabilité des sites de Téra	Réaliser les études de faisabilité des travaux d'aménagement des sites de Téra	13 339	8 750 000	Art & Génie
Etude de faisabilité des sites de Kollo	Réaliser les études de faisabilité des travaux d'aménagement des sites de Kollo	13 682	8 975 000	Art & Génie
Expertise sur travaux	Expertise indépendante sur la 1ère tranche des travaux d'aménagement des sites	4 711	3 090 200	I2CO/BTPH
Etude de faisabilité des sites de Say	Réaliser les études de faisabilité des travaux d'aménagement des sites de Say	13 162	8 633 500	KRB
Etude de faisabilité des sites de Téra	Réaliser les études de faisabilité des travaux d'aménagement des sites de Téra	8 722	5 721 000	AMD Consult
Etude de faisabilité des sites de Kollo	Réaliser les études de faisabilité des travaux d'aménagement des sites de Kollo	15 138	9 929 800	Art & Génie
Expertise sur travaux	Expertise indépendante sur la 2ème tranche des travaux d'aménagement des sites	1 006	660 000	I2CO/BTPH
Appui / Formation des gpmts	Assurer la formation sur la gestion des groupements / Zone de Say	5 310	3 483 000	ONG AIDD
Appui / Formation des groupements	Assurer la formation sur la gestion des groupements / Zone de Tillabéri et Dantchandou	10 367	6 800 000	ONG CDR
Appui / Formation des groupements	Assurer la formation sur la gestion des groupements / Zone de Gothèye et Torodi	9 120	5 982 060	CESAO-PRN
Expertise sur travaux	Expertise indépendante sur la 2ième tranche des travaux d'aménagement des sites	6 395	4 195 000	I2CO/BTPH
Formation des pompistes	Former les utilisateurs sur le fonctionnement et l'entretien des motopompes	3 759	2 465 580	Amadou Mahamadou
Evaluation et capitalisation.	Prestation complémentaire d'évaluation et de capitalisation des acquis du PDIT	2.863	1.878.000	Mme. Kaltoumi
Travaux confortatif.	Travaux d'enlèvement des buses de captage dans 21 puits du site maraîchers de Koulbaga.	2 401	1.575.000	Entreprise Issaka Sani

ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation

Désignations	Référence	Nombre	Etat
Véhicule 8IT 4444 RN	Mitsubishi SW GL	1	Bon état
Véhicule 8IT 4445 RN	Mitsubishi SW GL	1	Bon état
Véhicule 8IT 4443 RN	Mitsubishi DC L200	1	Bon état
Véhicule 8IT 5486 RN	Citroën berline CX 4	1	Bon état
Véhicule 8IT 5487 RN	Mitsubishi DC TT	1	Bon état
Motos Cross Suzuki TF125	Immatriculé 8IT 5214 RN	1	Bon état
Motos Cross Suzuki TF125	Immatriculé 8IT 5215 RN	1	Bon état
Motos Cross Suzuki TF125	Immatriculé 8IT 5216 RN	1	Bon état
Motos Cross Suzuki TF125	Immatriculé 8IT 5217 RN	1	Bon état
Ordinateur Portable	Portable HP 6720S	1	Bon état
Ordinateur Portable	Portable HP 6720S	1	Bon état
Ordinateur Portable	HP 6735B	1	Bon état
Ordinateur Portable	HP 6735B	1	Bon état
Ordinateur Portable	HP 4720S	1	Bon état
Ordinateur Portable	HP 4720S	1	Bon état
Ordinateur Portable	HP 4720S	1	Bon état
Ordinateur de bureau	HP DX2300	1	Bon état
Ordinateur de bureau	HP DX2300	1	Bon état
Ordinateur de bureau	HP Compaq CQ500B	1	Bon état
Ordinateur de bureau	HP Compaq CQ500B	1	Bon état
Ordinateur de bureau	ACER Veriton S480G	1	Bon état
Photocopieur	Canon IR 2018	1	Bon état
Imprimante Laser	LaserJet HP P2015	1	Bon état
Imprimante Laser	LaserJet HP P2015	1	Bon état
Imprimante Laser	LaserJet HP P2015	1	Bon état
Imprimante Laser	LaserJet HP P2016	1	Bon état
Imprimante Laser	LaserJet HP P2017	1	Bon état
Imprimante	HP Couleur A3	1	Bon état
Climatiseur Split	Split Sharp 3cv	1	Bon état
Climatiseur Split	Sharp 2cv 18000 BTU	6	Bon état
Climatiseur Split	Sharp 1,5cv 12000 BTU	4	Bon état
Réfrigérateur	Sharp 160 Litres	2	Bon état
Projecteur vidéo	Epson EMP X5	1	Bon état
Ecran Projection	Transportable	1	Bon état
Tableau Chevalier	Juvénilia	1	Bon état
Rogneuse	Lenny	1	Bon état
GPS Garmin MAP 60 (04)	16312899	4	Bon état
Appareil Photo	Fujifilm Finepix S1500	1	Bon état
Scanner	HP ScanJet 3800	1	Bon état
Poste standard	Panasonic KX-TA308	1	Bon état
Onduleur	MGE 1250	1	Bon état

Concentrateur réseau	8 ports / 19 switch	1	Bon état
Coffret	Fixe murale	1	Bon état
Routeur	Simple 4 ports	1	Bon état
Poste téléphonique	KX-TS500	7	Bon état
Onduleur	APC 800 VA	1	Bon état
Onduleur	Nitram de 800 VA	3	Bon état
Table salle réunion	Model TMD -3028	1	Bon état
Etagères 5 casiers	En contre plaqué	8	Bon état
Bureau Simple	Avec tiroirs DK 2078	3	Bon état
Bureau Simple	En contre plaqué	1	Bon état
Buffet avec Etagère	En contre plaqué	1	Bon état
Fauteuil bureau	OS-762	2	Bon état
Fauteuil bureau	OS-202	5	Bon état
Fauteuil bureau	Model FY-9926	3	Bon état
Chaises visiteurs	FY-03	46	Bon état
Multiprise	SP-5 / 220V	4	Bon état

Annexe 7. Formations

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet , contenu et niveau
Stage	Sans objet			
Bourse	Sans objet			
Atelier	Belgique Siège CTB 1 semaine	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable - Co-Responsable - Responsable composante GR 	Décembre 2009	Séminaire international sur le financement de l'Agriculture.
Autres	Niger Différentes OP de la région de Maradi et Tahoua. 1 semaine	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables composantes Agro et OP. - Une douzaine de responsables de groupements + 1 CDA. 	Décembre 2009	Voyage d'études auprès d'OP de producteurs d'oignons (production et conservation des oignons).
	Niger PDIT Modules de 2 jours.	Environ 100 pompistes et aide pompistes + 8 CDA et agents GR.	2009 et 2001	Formation des tous les pompistes et aides pompistes des groupements appuyés par le projet (fonctionnement et entretien des motopompes).
	Niger ONG Modules de 2 jours.	L'ensemble des responsables des groupements appuyés par le PDIT (environ 250 personnes)	Octobre à Novembre 2011	Formation de tous les responsables des groupements (présidents, secrétaires, trésorier, commissaire au compte,...) à la gestion des groupements et de leurs activités.
	Bénin Différentes OP de la région du Mono Couffo. 10 jours.	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables composantes Agro et OP. - 33 responsables de groupements - Chargé de programmes CTB/Niger. 	Décembre 2011	Voyage d'études auprès d'OP de producteurs maraîchers appuyés par un projet CTB du Bénin.

ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

Autre bailleurs de fonds intervenant dans le même projet				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget (€)	Principaux objectifs	Commentaires
Union Européenne	Facilité Alimentaire	2.024.521	<p>L'objectif principal de la Facilité Alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager une réaction positive du secteur agricole. • Soutenir des activités visant à atténuer rapidement et directement les effets négatifs de la volatilité des prix alimentaires sur les populations locales, conformément aux objectifs poursuivis en matière de sécurité alimentaire mondiale. • Renforcer les capacités de production et la gouvernance du secteur agricole afin d'améliorer la durabilité des interventions. 	<p>Cette subvention est venue en complément du financement bilatéral. Elle s'élevait au maximum à 2.024.521€ maximum et couvrait 50% des dépenses éligibles effectuées pendant la période de mise en œuvre qui allait du 01/10/09 au 31/10/11.</p> <p>La subvention de l'UE couvrait les plupart des actions du PDIT et n'a pas donné lieu à des activités spécifiques hormis le monitoring et le rapportage.</p>

ANNEXE 9. Liste des investissements réalisés par département, commune et site.

Département : Kollo		127 616 352 F	39,69 ha	3 215 328 F/ha
Commune	Dantchandou	40 249 344 F	17,02 ha	2 364 826 F/ha
	Site : Bokissaye 1	3 622 180 F	1,60 ha	2 263 862 F/ha
	Infrastructures	1 930 716 F		1 206 697 F/ha
	Intrants	755 215 F		472 009 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	722 253 F		451 408 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	213 996 F		133 747 F/ha
	Site : Bokissaye 2	3 892 529 F	1,50 ha	2 595 019 F/ha
	Infrastructures	2 203 365 F		1 468 910 F/ha
	Intrants	752 915 F		501 943 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	722 253 F		481 502 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	213 996 F		142 664 F/ha
	Site : Dantchandou Sud 1 et 2	5 136 833 F	1,00 ha	5 136 833 F/ha
	Infrastructures	3 366 381 F		3 366 381 F/ha
	Intrants	700 458 F		700 458 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	642 002 F		642 002 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	427 992 F		427 992 F/ha
	Site : Guillaini	13 072 371 F	5,90 ha	2 215 656 F/ha
	Infrastructures	9 639 212 F		1 633 765 F/ha
	Intrants	2 496 910 F		423 205 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	722 253 F		122 416 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	213 996 F		36 271 F/ha
	Site : Yérimédeye Béri	7 788 447 F	3,00 ha	2 596 149 F/ha
	Infrastructures	5 469 825 F		1 823 275 F/ha
	Intrants	1 382 373 F		460 791 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	722 253 F		240 751 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	213 996 F		71 332 F/ha

Site :Yérimédeye Gorou		6 736 984 F	4,02 ha	1 675 867 F/ha
	Infrastructures	4 009 098 F		997 288 F/ha
	Intrants	1 704 837 F		424 089 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	722 253 F		179 665 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	300 796 F		74 825 F/ha
Commune	Karma	25 813 315 F	5,82 ha	4 435 278 F/ha
Site :Karma		16 234 187 F	4,22 ha	3 846 964 F/ha
	Infrastructures	8 896 279 F		2 108 123 F/ha
	Intrants	5 102 023 F		1 209 010 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	743 635 F		176 217 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	1 492 250 F		353 614 F/ha
Site :Tagbati		9 579 128 F	1,60 ha	5 986 955 F/ha
	Infrastructures	6 121 289 F		3 825 806 F/ha
	Intrants	1 645 253 F		1 028 283 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	676 215 F		422 634 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	1 136 371 F		710 232 F/ha
Commune	Kouré	25 135 738 F	13,42 ha	1 873 006 F/ha
Site :Boula Fondo Ga		7 645 165 F	4,79 ha	1 596 068 F/ha
	Infrastructures	5 059 800 F		1 056 326 F/ha
	Intrants	1 707 137 F		356 396 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	561 752 F		117 276 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	316 476 F		66 070 F/ha
Site :Boula Ganda Ké		5 288 115 F	1,77 ha	2 987 636 F/ha
	Infrastructures	3 006 258 F		1 698 451 F/ha
	Intrants	809 231 F		457 193 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	712 377 F		402 473 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	760 249 F		429 519 F/ha
Site :Boula Koira Tégui		7 107 424 F	4,30 ha	1 652 889 F/ha
	Infrastructures	4 597 409 F		1 069 165 F/ha
	Intrants	1 561 412 F		363 119 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	632 127 F		147 006 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	316 476 F		73 599 F/ha

Site :Boula Tombo	5 095 034 F	2,56 ha	1 990 248 F/ha
Infrastructures	3 161 292 F		1 234 880 F/ha
Intrants	985 139 F		384 820 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	632 127 F		246 925 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	316 476 F		123 623 F/ha
Commune Liboré	8 848 762 F	2,38 ha	3 717 967 F/ha
Site :Banigoungou	8 848 762 F	2,38 ha	3 717 967 F/ha
Infrastructures	5 165 669 F		2 170 449 F/ha
Intrants	2 054 728 F		863 331 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	743 635 F		312 452 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	884 730 F		371 735 F/ha
Commune Namaro	27 569 193 F	1,05 ha	26 256 375 F/ha
Site :Yorezè Koira	27 569 193 F	1,05 ha	26 256 375 F/ha
Infrastructures	21 274 702 F		20 261 622 F/ha
Intrants	3 940 505 F		3 752 862 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	743 636 F		708 225 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	1 610 350 F		1 533 667 F/ha
Département : Say	270 078 903 F	64,34 ha	4 197 683 F/ha
Commune Guéladjo	63 538 634 F	15,90 ha	3 996 140 F/ha
Site :Barkewa	17 420 418 F	3,47 ha	5 020 293 F/ha
Infrastructures	14 060 064 F		4 051 892 F/ha
Intrants	1 844 299 F		531 498 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	769 566 F		221 777 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	746 489 F		215 127 F/ha
Site :Guéladjo	46 118 216 F	12,43 ha	3 710 235 F/ha
Infrastructures	38 883 120 F		3 128 167 F/ha
Intrants	5 545 442 F		446 134 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	769 566 F		61 912 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	920 088 F		74 022 F/ha

Commune	Say	121 449 609 F	25,61 ha	4 742 273 F/ha
	Site :Dalweye	19 532 503 F	5,33 ha	3 664 635 F/ha
	Infrastructures	14 363 915 F		2 694 918 F/ha
	Intrants	3 232 452 F		606 464 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	516 741 F		96 950 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	1 419 395 F		266 303 F/ha
	Site :Kohan Kourtéré	25 310 110 F	8,37 ha	3 023 908 F/ha
	Infrastructures	17 972 703 F		2 147 276 F/ha
	Intrants	4 679 019 F		559 023 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	1 238 993 F		148 028 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	1 419 395 F		169 581 F/ha
	Site :Mouléré	44 076 004 F	4,86 ha	9 069 136 F/ha
	Infrastructures	37 264 539 F		7 667 600 F/ha
	Intrants	4 381 184 F		901 478 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	743 636 F		153 012 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	1 686 645 F		347 046 F/ha
	Site :Rouga	3 342 053 F	1,35 ha	2 475 595 F/ha
	Infrastructures	441 950 F		327 370 F/ha
	Intrants	1 548 463 F		1 147 010 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	516 741 F		382 771 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	834 899 F		618 444 F/ha
	Site :Tillaré	29 188 939 F	5,70 ha	5 120 867 F/ha
	Infrastructures	21 079 100 F		3 698 088 F/ha
	Intrants	4 984 426 F		874 461 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	1 465 889 F		257 174 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	1 659 524 F		291 145 F/ha
Commune	Torodi	85 090 660 F	22,83 ha	3 727 142 F/ha
	Site :Bogodiotou	14 553 298 F	2,25 ha	6 468 132 F/ha
	Infrastructures	11 949 344 F		5 310 820 F/ha
	Intrants	1 141 132 F		507 170 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	613 853 F		272 824 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	848 969 F		377 320 F/ha

Site :Djoga	11 046 291 F	5,87 ha	1 881 821 F/ha
Infrastructures	6 580 967 F		1 121 119 F/ha
Intrants	2 988 502 F		509 114 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	613 853 F		104 575 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	862 969 F		147 013 F/ha
Site :Fada Alhéri (Sabon Carré)	10 703 674 F	2,25 ha	4 757 188 F/ha
Infrastructures	8 320 546 F		3 698 020 F/ha
Intrants	920 306 F		409 025 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	613 853 F		272 824 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	848 969 F		377 320 F/ha
Site :Fada Himma (Zongo)	4 991 932 F	0,64 ha	7 799 894 F/ha
Infrastructures	3 601 542 F		5 627 410 F/ha
Intrants	371 341 F		580 220 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	613 853 F		959 145 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	405 196 F		633 119 F/ha
Site :Magou	22 376 944 F	7,00 ha	3 196 706 F/ha
Infrastructures	16 495 730 F		2 356 533 F/ha
Intrants	4 916 370 F		702 339 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	545 648 F		77 950 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	419 196 F		59 885 F/ha
Site :Pingona Salanga Saba (2)	17 858 235 F	3,92 ha	4 555 672 F/ha
Infrastructures	15 029 167 F		3 833 971 F/ha
Intrants	1 796 019 F		458 168 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	613 853 F		156 595 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	419 196 F		106 938 F/ha
Site :Pingona Wadata (1)	3 560 286 F	0,90 ha	3 955 873 F/ha
Infrastructures	1 436 599 F		1 596 221 F/ha
Intrants	646 865 F		718 739 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	613 853 F		682 059 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	862 969 F		958 854 F/ha

Département : Téra	386 346 784F	108,00 ha	3 577 285 F/ha
--------------------	--------------	-----------	----------------

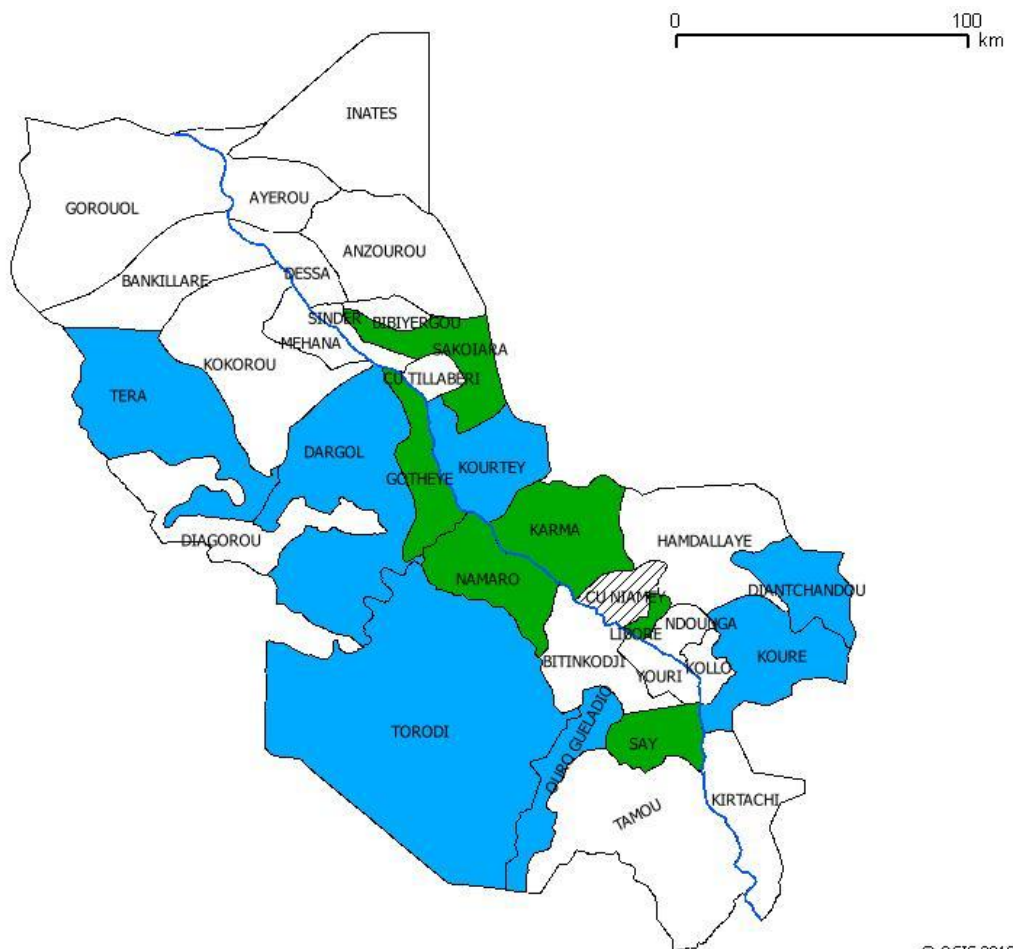
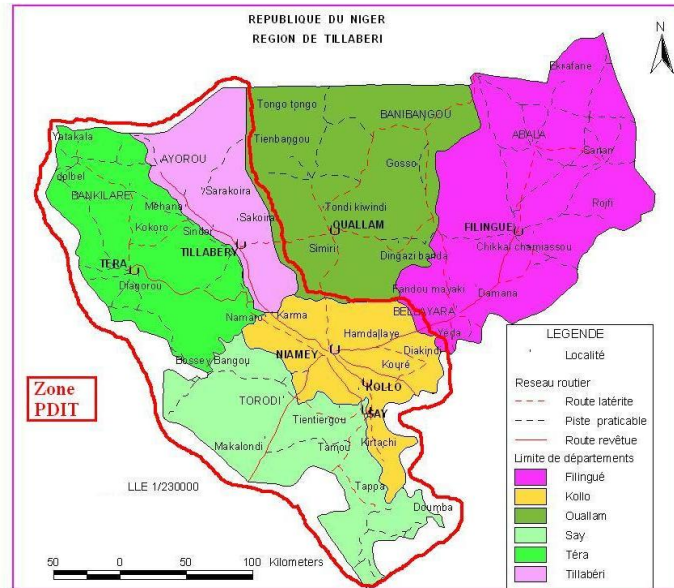
Commune	Dargol	51 354 299 F	18,50 ha	2 775 908 F/ha
	Site :Boura	28 549 883 F	8,50 ha	3 358 810 F/ha
	Infrastructures	23 195 382 F		2 728 868 F/ha
	Intrants	4 005 957 F		471 289 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	616 023 F		72 473 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	732 521 F		86 179 F/ha
	Site :Koulbaga	22 804 416 F	10,00 ha	2 280 442 F/ha
	Infrastructures	16 295 074 F		1 629 507 F/ha
	Intrants	5 229 004 F		522 900 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	547 817 F		54 782 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	732 521 F		73 252 F/ha
Commune	Gotheye	283 311 263 F	69,50 ha	4 076 421 F/ha
	Site :Hondobon	36 575 261 F	6,24 ha	5 861 420 F/ha
	Infrastructures	23 309 963 F		3 735 571 F/ha
	Intrants	11 405 559 F		1 827 814 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	720 574 F		115 477 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	1 139 165 F		182 559 F/ha
	Site :Kakassomé	36 813 272 F	5,52 ha	6 669 071 F/ha
	Infrastructures	28 778 751 F		5 213 542 F/ha
	Intrants	5 044 769 F		913 907 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	1 334 427 F		241 744 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	1 655 325 F		299 878 F/ha
	Site :Kassani	18 130 339 F	6,19 ha	2 928 972 F/ha
	Infrastructures	11 738 947 F		1 896 437 F/ha
	Intrants	3 961 353 F		639 960 F/ha
	Renforcement Cap. Organ.	1 130 594 F		182 648 F/ha
	Renforcement Cap. Techn.	1 299 445 F		209 926 F/ha

Site :Kobé	50 245 731 F	12,10 ha	4 152 540 F/ha
Infrastructures	36 626 366 F		3 026 972 F/ha
Intrants	11 315 850 F		935 194 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	720 575 F		59 552 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	1 582 940 F		130 821 F/ha
Site :Konni	41 505 694 F	16,68 ha	2 488 351 F/ha
Infrastructures	31 095 557 F		1 864 242 F/ha
Intrants	9 056 188 F		542 937 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	516 740 F		30 980 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	837 209 F		50 192 F/ha
Site :Larba Birno	10 570 412 F	2,12 ha	4 986 044 F/ha
Infrastructures	8 162 358 F		3 850 169 F/ha
Intrants	1 675 533 F		790 346 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	732 521 F		345 529 F/ha
Site :Marizame (1,2,3,4)	50 644 811 F	11,24 ha	4 505 766 F/ha
Infrastructures	40 206 789 F		3 577 117 F/ha
Intrants	7 316 672 F		650 949 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	1 360 847 F		121 072 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	1 760 503 F		156 628 F/ha
Site :Tallé 1	4 813 591 F	1,13 ha	4 259 815 F/ha
Infrastructures	1 068 998 F		946 016 F/ha
Intrants	1 995 169 F		1 765 636 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	846 730 F		749 319 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	902 694 F		798 844 F/ha
Site :Tallé 2	13 457 025 F	5,00 ha	2 691 405 F/ha
Infrastructures	11 493 979 F		2 298 796 F/ha
Intrants	1 072 099 F		214 420 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	377 302 F		75 460 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	513 645 F		102 729 F/ha

Site :Touré	9 007 041 F	1,82 ha	4 948 923 F/ha
Infrastructures	6 778 033 F		3 724 194 F/ha
Intrants	1 153 288 F		633 675 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	343 199 F		188 571 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	732 521 F		402 484 F/ha
Site :Zamey Mé	11 548 086 F	1,99 ha	5 803 058 F/ha
Infrastructures	7 905 883 F		3 972 806 F/ha
Intrants	1 826 017 F		917 596 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	516 741 F		259 669 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	1 299 445 F		652 987 F/ha
Commune Téra	51 681 222 F	20,00 ha	2 584 061 F/ha
Site :Doumba	28 835 954 F	10,00 ha	2 883 595 F/ha
Infrastructures	22 779 944 F		2 277 994 F/ha
Intrants	5 167 638 F		516 764 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	70 375 F		7 038 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	817 997 F		81 800 F/ha
Site :Tourikoukeye	22 845 268 F	10,00 ha	2 284 527 F/ha
Infrastructures	15 077 664 F		1 507 766 F/ha
Intrants	6 896 502 F		689 650 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	138 581 F		13 858 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	732 521 F		73 252 F/ha
Département : Tillabéri	136 349 631 F	28,92 ha	4 714 717 F/ha
Commune Kourteye	17 092 780 F	5,37 ha	3 183 013 F/ha
Site :Dia Dia Kado	8 773 527 F	1,65 ha	5 317 289 F/ha
Infrastructures	7 228 175 F		4 380 712 F/ha
Intrants	1 166 289 F		706 842 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	206 787 F		125 325 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	172 276 F		104 410 F/ha

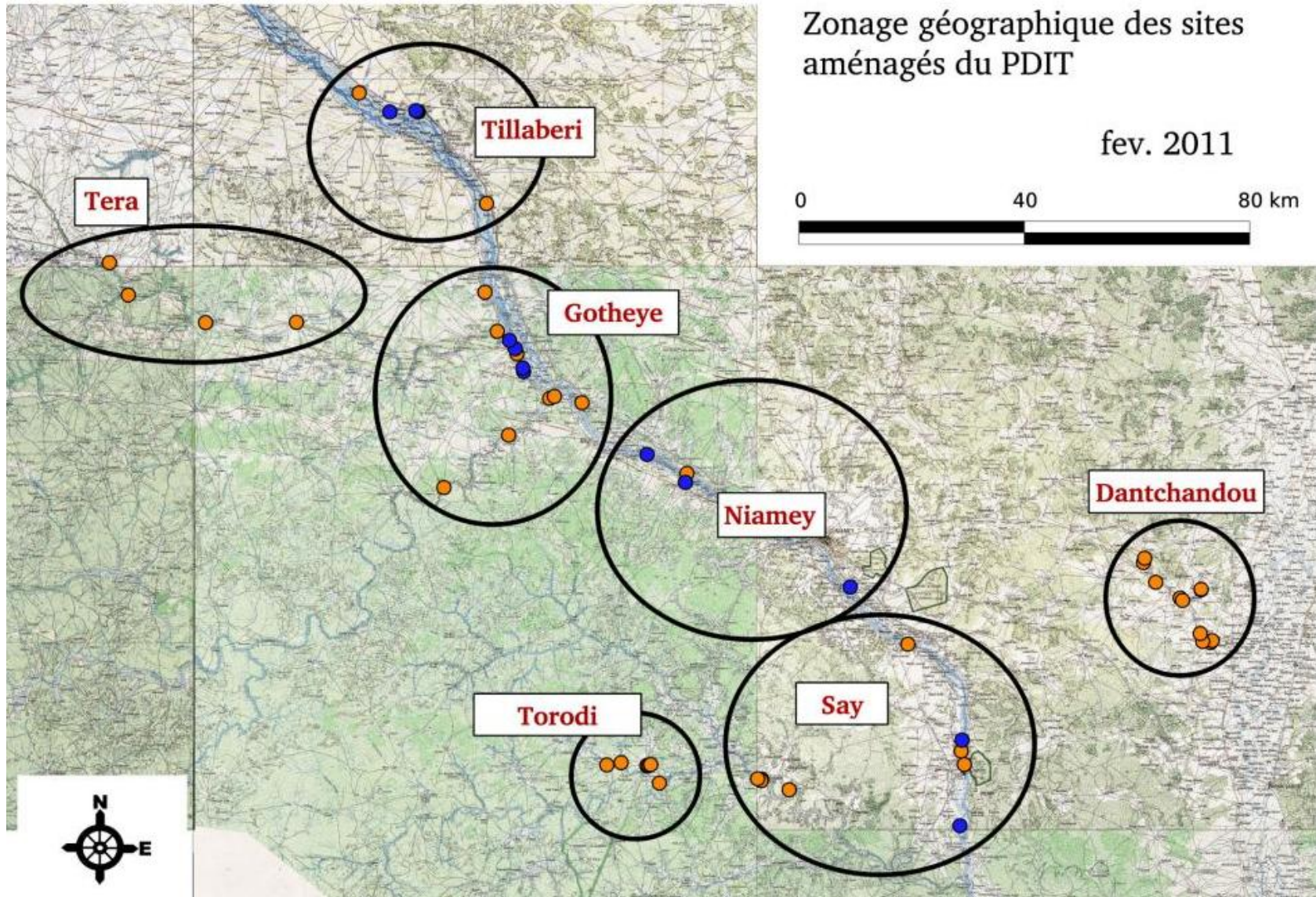
Site :Koria Houassa	8 319 253 F	3,72 ha	2 236 358 F/ha
Infrastructures	6 199 666 F		1 666 577 F/ha
Intrants	1 154 683 F		310 399 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	792 628 F		213 072 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	172 276 F		46 311 F/ha
Commune Sakoira	119 256 851 F	23,55 ha	5 063 985 F/ha
Site :Diambala Makani	6 785 196 F	1,15 ha	5 900 171 F/ha
Infrastructures	4 087 142 F		3 554 037 F/ha
Intrants	943 905 F		820 787 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	1 238 995 F		1 077 387 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	515 154 F		447 960 F/ha
Site :Gourébio	50 762 863 F	11,47 ha	4 425 707 F/ha
Infrastructures	38 007 031 F		3 313 603 F/ha
Intrants	10 509 671 F		916 275 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	1 442 826 F		125 791 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	803 335 F		70 038 F/ha
Site :Sakoira Bonkaney Sata	42 236 670 F	8,60 ha	4 911 240 F/ha
Infrastructures	34 179 095 F		3 974 313 F/ha
Intrants	5 442 664 F		632 868 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	1 282 327 F		149 108 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	1 332 584 F		154 952 F/ha
Site :Sakoira Doribane	7 680 967 F	0,67 ha	11 464 130 F/ha
Infrastructures	5 329 205 F		7 954 037 F/ha
Intrants	579 837 F		865 428 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	1 238 993 F		1 849 243 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	532 932 F		795 421 F/ha
Site :Sakoira Foumba	11 791 155 F	1,66 ha	7 103 106 F/ha
Infrastructures	8 783 550 F		5 291 295 F/ha
Intrants	1 212 617 F		730 492 F/ha
Renforcement Cap. Organ.	1 262 056 F		760 275 F/ha
Renforcement Cap. Techn.	532 932 F		321 043 F/ha

ANNEXE 10. Aperçu du positionnement des réalisations.



Zonage géographique des sites aménagés du PDIT

fev. 2011



ANNEXE 11. Photographies



Réalisation des travaux d'aménagement



Aménagement de demi lunes (anti érosion et renouvellement de la couverture végétale)



Aménagement et extension du site de Barkéwa.



Nouveau puits et motopompe.



Mise en valeur. Cultures de choux et d'oignons.



Formation sur une nouvelle technique de semis des pépinières d'oignons.



Appui au maraîchage pendant la saison des pluies..



Appui au déstockage du bétail. Découpe et séchage de la viande